



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Treizième Session
Yogyakarta, Indonésie, 29 avril – 3 mai 2019

DOCUMENT DE DISCUSSION SUR
L'ÉTABLISSEMENT DE LIMITES MAXIMALES POUR LE MÉTHYLMERCURE
POUR DES ESPÈCES DE POISSONS SUPPLÉMENTAIRES

(Préparé par le groupe de travail électronique dirigé par la Nouvelle-Zélande et le Canada)

CONTEXTE

1. L'historique complet de la discussion sur le méthylmercure qui remonte à 1992 est contenu dans le document d'information CF/11 INF/1. Le résumé du contexte ayant donné lieu au document de discussion actuel est présenté ci-après.
2. La 11^e Session du CCCF (CCCF11) (2017) est convenue d'établir des limites maximales (LM) pour le méthylmercure dans les espèces de poissons sur la base du principe ALARA (aussi bas qu'il est raisonnablement possible) conformément aux critères d'établissement de LM dans la Norme générale pour les contaminants et les toxines présents dans les produits de consommation humaine et animale (NGCTAHA) (CXS 193-1995).¹ Le CCCF est convenu d'établir un groupe de travail électronique (GTE) présidé par les Pays-Bas et co-présidé par la Nouvelle-Zélande et le Canada pour préparer des propositions de LM pour le thon en tant que groupe, le béryx, le thazard rayé/la sérieole, le marlin, le requin, la roussette et l'espadon.
3. Dans le cadre des recommandations² présentées au CCCF11 par le GTE précédent, d'autres espèces ont été identifiées pour lesquelles il est conseillé de collecter de nouvelles données afin d'établir si des LM sont nécessaires. Une recommandation³ a également été formulée quant à la possibilité de commencer une discussion sur d'éventuelles LM pour d'autres espèces dans la base de données GEMS/Aliments, avec une analyse préliminaire présentée dans le document de discussion correspondant.
4. Le CCCF12 (2018) est convenu que, conformément à l'approche adoptée pour l'établissement de LM pour le plomb, la proposition de LM pour le méthylmercure qui serait convenue serait basée sur la LM suivante la plus élevée entraînant un taux de rejet inférieur à 5 %. Le CCCF12 est convenu de LM pour les espèces de thon⁴ (1,2 mg/kg), le béryx⁵ (1,5 mg/kg), le marlin⁶ (1,7 mg/kg) et le requin⁷ (1,6 mg/kg). Aucun consensus n'a été obtenu pour une LM pour l'espadon⁸ et il a été convenu de mettre un terme aux travaux sur une LM. Sur la base du nouvel ensemble de données utilisé par le GTE, il a été établi que les concentrations moyennes et médianes du mercure total et du méthylmercure dans la sérieole étaient toutes inférieures à 0,3 mg/kg, le critère de sélection convenu pour sélectionner les espèces de poissons et fixer des LM, et il a par conséquent été convenu de mettre un terme aux travaux sur une LM pour la sérieole⁹.

¹ REP 17/CF, paragraphe 126

² CX/CF 17/11/2012

³ CX/CF 17/11/12, paragraphe 15

⁴ REP 18/CF, paragraphe 75

⁵ REP 18/CF, paragraphe 77

⁶ REP 18/CF, paragraphe 77

⁷ REP 18/CF, paragraphe 77

⁸ REP 18/CF, paragraphe 83

⁹ REP 18/CF, paragraphe 78

5. Le CCCF12 a également noté que, pour l'élaboration des futures LM, des données doivent être disponibles à la fois pour le méthylmercure et le mercure total, étant donné qu'il a été précisé que, pour certaines espèces de poissons, le taux de méthylmercure par rapport au mercure total était très bas et, pour l'analyse des données, il n'est pas toujours possible de supposer que le mercure total est essentiellement présent en tant que méthylmercure.¹⁰
6. Avec l'accord des LM pour le thon, le béryx, le marlin et le requin, il existait un cadre établi pour appliquer une approche ALARA lors de la définition des futures LM pour le méthylmercure dans le poisson.
7. Notant la recommandation¹¹ sur l'examen de LM pour d'autres espèces, le CCCF12 est convenu d'établir un GTE présidé par la Nouvelle-Zélande et co-présidé par le Canada pour préparer un document de discussion présentant une proposition d'établir des LM pour d'autres espèces de poissons. Le document avait pour objet d'identifier clairement les espèces de poissons pour lesquelles des LM devraient être établies.¹²
8. Suite au CCCF12, un GTE a été établi, dont les participants figurent à l'Appendice V.
9. Les recommandations du GTE pour examen par le CCCF sont formulées dans les paragraphes 20 à 22 et 24 à 25 ci-après. Un document de projet sur les propositions pour de nouveaux travaux sur la base de ces recommandations est joint en Appendice II.
10. Le document de discussion complet se trouve en Appendice III. Ce document détaille le processus suivi pour les travaux ainsi que toutes les données et informations prises en compte par le GTE pour arriver aux recommandations figurant dans les paragraphes 20 à 22 et 24 à 25. Il est présenté pour information aux membres du Codex, aux observateurs et au CCCF lors de l'examen des conclusions et recommandations et de la proposition de nouveaux travaux.

Discussions et conclusion :

Regroupement des données

11. Le GTE a discuté de la complexité de la question d'un regroupement en fonction des noms taxonomiques ou vernaculaires. Les membres ont souligné la complexité d'un tel classement. Deux membres ont appuyé le regroupement des espèces en vertu des noms taxonomiques, tandis qu'un autre a suggéré de les regrouper par noms vernaculaires avec des informations contextuelles complémentaires sur la taxonomie et éventuellement une photo. Une autre soumission n'a pas permis de régler la question du classement mais recommandé un examen plus détaillé des espèces à l'intérieur d'un classement afin de s'assurer que cela était approprié. Aucun consensus n'ayant été atteint, le document de discussion et le programme de travail proposé ont été complétés avec un classement en vertu des noms taxonomiques, le code taxonomique de la FAO étant ajouté pour distinguer clairement les espèces à l'intérieur des différents groupes. Un examen détaillé des différences entre les espèces à l'intérieur d'un même groupe pourrait faire partie de l'évaluation de la LM dans le futur programme de travail proposé. Il pourrait être envisagé de recommander le code taxonomique de la FAO pour les espèces de poissons à inclure dans les données soumises au GEMS/Aliments afin que les espèces puissent être identifiées de manière claire et cohérente et regroupées correctement.

Critères de priorité

12. Il a été demandé au GTE d'examiner les critères de priorité des espèces pour la définition de la LM. Un membre a suggéré que ces critères incluent les données de consommation. Il a toutefois été noté que, pour que le poisson dépasse la dose hebdomadaire tolérable provisoire (DHTP) de méthylmercure, les quantités consommées hebdomadairement avaient déjà été prises en compte dans le critère de sélection de 0,3 mg/kg.¹³ Un membre a soutenu que les espèces avec de plus petits ensembles de données ne devaient pas être prises en compte en raison des écarts des concentrations de méthylmercure. Un membre a suggéré que n=50 était un critère de quantité approprié pour les échantillons. Un autre membre a commenté les statistiques relatives à la taille des échantillons et présenté un tableau des tailles d'échantillons requises sur la base des taux de rejet, à savoir n=59 pour un taux de rejet de 5 %. Étant donné que la valeur n=50 approchait l'analyse statistique fournie, il a été déterminé que les critères de priorités actuels seraient conservés pour identifier les espèces pour lesquelles des LM pourraient être décidées. Un examen détaillé de la taille des échantillons par rapport au taux de rejet cible de chaque espèce pourrait faire partie du futur programme de travail proposé.

¹⁰ REP 18/CF, paragraphe 88

¹¹ CX/CF 17/11/12

¹² REP 18/CF, paragraphe 93

¹³ CX/CF 17/11/12 paragraphe 26

Maquereau

13. Le GTE a été invité à se demander s'il était approprié d'exclure le maquereau de l'examen des futures LM. Un membre a noté qu'une recommandation faite au CCCF12 avait conclu que de nouvelles analyses du méthylmercure étaient requises pour en confirmer la concentration moyenne dans le maquereau espagnol. Un membre a appuyé l'idée d'analyses répétées avant de prendre en compte toutes nouvelles données. Aucun résultat supplémentaire n'étant toutefois disponible dans la base de données du GEMS/Aliments pour le méthylmercure dans le maquereau espagnol, la détermination n'aurait pas été différente de la décision prise au CCCF12. Le maquereau a par conséquent été exclu des espèces de poissons catégorisées dans le présent document de discussion.

Espèces pour lesquelles aucune LM n'est nécessaire

14. Le GTE a été invité à se demander s'il était utile de maintenir une liste des espèces dont on sait de manière fiable que les concentrations de méthylmercure sont en-dessous des critères de sélection. Un membre a noté que l'approche privilégiée consistait à maintenir uniquement la liste des espèces pour lesquelles des LM sont nécessaires. Un membre a recommandé que l'inscription des espèces à faible mercure relève plus d'une responsabilité nationale tenant compte des différences de consommation des produits de la pêche entre les régions.

Répartition géographique des résultats et importance des espèces dans le commerce

15. Un membre a noté que, pour de nombreuses espèces, la répartition géographique était limitée, tandis qu'un autre membre a noté que les LM ne devraient être établies qu'en fonction de l'importance des espèces dans le commerce. En réponse à ces points de discussion, la prise en compte de la répartition marine des espèces, des volumes de production et des prises déclarées par des pays de régions de consommation GEMS/Aliments spécifiques a été ajoutée au document de discussion. Un futur programme de travail a été établi en tenant compte de l'importance, en tant que critère de priorité, des volumes de pêche des espèces de chaque regroupement taxonomique. Une ventilation plus détaillée des quantités de production et la répartition géographique des résultats pourraient faire partie du futur programme de travail.

Utilisation des résultats du mercure total par rapport au méthylmercure dans le calcul de la LM potentielle

16. Les membres ont noté qu'une recommandation du CF/CX 18/12/7 était que la LM des futures espèces tienne compte du ratio de mercure total et de méthylmercure, qui peuvent varier largement d'une espèce à l'autre. Faisant suite à ces discussions, les propositions de LM et les espèces pour lesquelles une collecte de données supplémentaires a été recommandée ont été révisées afin de répondre à la nécessité de tenir compte des ratios de méthylmercure par rapport au mercure total.

Clarté sur les pays dans les régions du GEMS

17. Un membre a suggéré qu'il soit fait référence aux groupes de modules du GEMS afin de faciliter l'identification des pays contributeurs. Un tableau supplémentaire décrivant les sources de données a été inclus en Appendice IV.

Tableau récapitulatif

18. Un membre a recommandé que soit envisagé la création d'un tableau récapitulatif de toutes les analyses. Cette proposition a été acceptée et un tableau récapitulatif des analyses de toutes les espèces de poissons se trouve en Appendice I.

Recommandations :

19. Le CCCF est invité à examiner les questions suivantes sur le méthylmercure dans le poisson :
20. Un programme de travail proposé sur le calcul des LM sur la base des espèces de poissons considérées en priorité / un classement taxonomique est présenté ci-dessous pour examen par le CCCF.

Classement (espèces identifiées)	Délai du calcul des LM
Escolier Légine (légine australe) Lingue (brosme, lingue bleue) Abadèche (abadèche rose, abadèche du Cap) Morue charbonnière	2019-2020
Baudroie Barracuda Poisson-chat (barbue de rivière) Hoplostète orange Poisson-sabre Vivaneau (Vivaneau de Russell, non spécifié)	2020-2021
Apogon Cernier de Nouvelle-Zélande Chimère (rat de mer)	2021-2022

21. La prise en compte des LM pour les espèces identifiées dépend de la soumission de données supplémentaires sur les concentrations de mercure total et de méthylmercure dans la base de données du GEMS/Aliments. Prenant acte du fait que la collecte de données peut prendre beaucoup de temps à planifier et à entreprendre pour les membres, le programme de travail pourrait être reporté si de nouvelles données ne sont pas disponibles en 2019.

22. Un nouveau document de projet de travaux est présenté en Appendice II pour soutenir ce programme de travail.

Recommandations supplémentaires :

23. Le CCCF est invité à examiner les questions supplémentaires suivantes sur le méthylmercure dans le poisson :

24. Bien qu'elles ne soient pas dans le programme de travail proposé au paragraphe 20, le ciblage des espèces suivantes est recommandé en vue de la collecte de données et de leur inclusion éventuelle à un stade ultérieur

Classement (espèces identifiées)	Notes sur la collecte des données
Bar commun	La collecte de données doit identifier des espèces spécifiques. Données requises sur le méthylmercure
Maquereau espagnol	Données requises sur le méthylmercure
Merluche blanche (phycidés)	Données requises sur le méthylmercure
Brochet	La collecte de données a besoin d'une répartition géographique plus large Données requises sur le méthylmercure
Esturgeon	La collecte de données a besoin d'une répartition géographique plus large Données requises sur le méthylmercure
Mérou	La collecte de données a besoin d'une répartition géographique plus large Données requises sur le méthylmercure

25. Pour une future soumission de données dans la base de données du GEMS/Aliments de l'OMS, le CCCF est invité à envisager de demander un champ de saisie pour un code binominal ou le code taxonomique de la FAO pour les espèces de poissons afin d'améliorer la cohérence du regroupement des données.

Tableau récapitulatif des recommandations

26. Lors de l'examen des recommandations contenues dans les paragraphes 20 à 22 et 24 à 25, le CCCF est invité à envisager le tableau récapitulatif des recommandations en Appendice I.

APPENDICE I

**TABLEAU RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS
(POUR EXAMEN PAR LE CCCF)**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classement taxonomique	Code taxonomique de la FAO	Concentration moyenne de méthylmercure [mercure total] (mg/kg)	Recommandation
Anchois	<i>Engraulidae sp.</i>	Famille	1,21(06)xxx,xx	0,05 [0,07]	Aucune LM requise
Baudroie	<i>Lophius sp.</i>	Genre	1,95(01)001,xx	0,62 [0,15]	Programme de travail proposé 2020-2021 Collecte de données considérées en priorité - échantillons de petite taille et grande disparité entre le méthylmercure et le mercure total
Barracuda	<i>Sphyraena sp.</i>	Genre	1,77(10)001,xx	[0,69]	Programme de travail proposé 2020-2021 Collecte de données considérées en priorité - échantillons de petite taille et aucun résultat sur le méthylmercure
Moki	<i>Latridopsis ciliaris</i>	Espèce	1,70(71)309,01	[0,12]	Aucune LM requise
Odax pullus	<i>Odax pullus</i>	Espèce	1,70(64)003,01	[0,02]	Aucune LM requise
Apogon	<i>Epigonus telescopus</i>	Espèce	1,70(96)373,01	[1,27]	Programme de travail proposé 2021-2022 Collecte de données considérées en priorité - aucun résultat sur le méthylmercure
Carpe	<i>Cyprinidae</i>	Famille	1,40(02)xxx,xx	0,03 [0,13]	Aucune LM requise
Poisson-chat	<i>Siluriformes sp.</i>	Ordre	1,41(xx)xxx,xx	[0,41]	Programme de travail proposé 2020-2021 Collecte de données considérées en priorité - grande disparité des moyennes pour les espèces, échantillons de petite taille et aucun résultat sur le méthylmercure
Gadidé	<i>Gadinae sp.</i>	Sous-famille	1,48(04)xxx,xx	0,05 [0,07]	Aucune LM requise
Abadèche	<i>Ophidiidae</i>	Famille	1,58(02)xxx,xx	[0,38]	Programme de travail proposé 2019-2020 Collecte de données considérées en priorité - aucun résultat sur le méthylmercure
Poisson-sabre	<i>Trichiuridae sp.</i>	Famille	1,75(06)xxx,xx	[0,16]	Programme de travail proposé 2020-2021 Collecte de données considérées en priorité - grande disparité des moyennes pour les espèces, échantillons de petite taille et aucun résultat sur le méthylmercure
Anguilles	<i>Anguilliformes sp.</i>	Ordre	1,43(xx)xxx,xx	0,18 [0,19]	Aucune LM requise

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classement taxonomique	Code taxonomique de la FAO	Concentration moyenne de méthylmercure [mercure total] (mg/kg)	Recommandation
Mérou	<i>Epinephelus sp.</i>	Genre	1,70(02)042,xx	[0,27]	Aucune LM requise Collecte de données en cours – répartition géographique limitée et moyenne approchant les critères de sélection
Cernier de Nouvelle-Zélande	<i>Polyprion oxygeneios</i>	Espèce	1,70(05)058,02	[0,33]	Programme de travail proposé 2021-2022 Collecte de données considérées en priorité - échantillons de petite taille et aucun résultat sur le méthylmercure
Hareng	<i>Cupeidae sp.</i>	Famille	1,21(05)xxx,xx	0,04 [0,04]	Aucune LM requise
Kahawai	<i>Arripis trutta</i>	Espèce	1,70(29)051,02	[0,24]	Aucune LM requise
Lingue	<i>Lotidae sp.</i>	Sous-famille	1,48(04)xxx,xx	[0,28]	Programme de travail proposé 2019-2020 Collecte de données pour des espèces individuelles – brosme et lingue bleue
Coryphène	<i>Coryphaena hippurus</i>	Espèce	1,70(28)071,01	[0,23]	Aucune LM requise
Centrolophidés	<i>Centrolophidae sp.</i>	Famille	1,76908)xxx,xx	[0,11]	Aucune LM requise
Merlu	<i>Merlucciidae sp.</i>	Famille	1,48(05)xxx,xx	0,20 [0,13]	Aucune LM requise
Mulet	<i>Muglidae sp</i>	Famille	1,65(01)xxx,xx	0,02 [0,14]	Aucune LM requise
Hoplostète orange	<i>Hoplostethus atlanticus</i>	Espèce	1,61(05)002,02	[0,52]	Programme de travail proposé 2020-2021 Collecte de données considérées en priorité – échantillons de petite taille et aucun résultat sur le méthylmercure
Gronchin à aile bleue	<i>Chelidonichthys kumu</i>	Espèce	1,78(02)003,01	[0,11]	Aucune LM requise
Perche	<i>Percidae sp.</i>	Famille	1,70(14)xxx,xx	[0,20]	Aucune LM requise
Phycidés	<i>Phycidae</i>	Sous-famille	1,48(04)xxx,xx	[0,13]	Aucune LM requise Collecte de données en cours pour des espèces individuelles – merluche blanche
Brochet	<i>Escoidae sp.</i>	Famille	1,24(03)xxx,xx	[0,29]	Aucune LM requise Collecte de données en cours – répartition géographique limitée et moyenne approchant les critères de sélection
Castagnoles	<i>Brama sp.</i>	Genre	1,70(27)003,xx	[0,07]	Aucune LM requise

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classement taxonomique	Code taxonomique de la FAO	Concentration moyenne de méthylmercure [mercure total] (mg/kg)	Recommandation
Brèmes de mer	<i>Sparidae sp.</i>	Famille	1,70(39)xxx,xx	[0,17]	Aucune LM requise
Raies	<i>Rajiformes sp.</i>	Ordre	1,10(xx)xxx,xx	[0,18]	Aucune LM requise
Morue rouge	<i>Pseudophycis bachus</i>	Espèce	1,48(02)014,01	[0,06]	Aucune LM requise
Andorrevé du Cap	<i>Emmelichthys nitidus</i>	Espèce	1,70(30)010,01	[0,15]	Aucune LM requise
Flet et sole	<i>Pleuronectidae sp./ Soleidae sp</i>	Famille	1,83(02)xxx,xx and 1,83(03)xxx,xx	0,11 [0,21]	Aucune LM requise
Sébaste	<i>Sebastes sp.</i>	Genre	1,78(01)001,xx	[0,19]	Aucune LM requise
Morue charbonnière	<i>Anoplopoma fimbria</i>	Espèce	1,78(08)004,01	[0,43]	Programme de travail proposé 2019-2020 Collecte de données considérées en priorité - aucun résultat sur le méthylmercure
Salmonidés	<i>Salmonidae sp.</i>	Famille	1,23(01)xxx,xx	0,03 [0,04]	Aucune LM requise
Bar commun	<i>Inconnu</i>	Inconnu	Inconnu	[0,21]	Aucune LM requise Collecte de données en cours - espèces non clairement identifiables
Chimère	<i>Chimaeridae sp.</i>	Famille	1,12(01)xxx,xx	[0,38]	Programme de travail proposé 2021-2022 Collecte de données considérées en priorité - aucun résultat sur le méthylmercure
Escolier	<i>Gempylidae sp.</i>	Famille	1,75(05)xxx,xx	[0,39]	Programme de travail proposé 2019-2020 Collecte de données considérées en priorité - aucun résultat sur le méthylmercure
Vivaneau	<i>Lutjanus sp.</i>	Genre	1,70(32)xxx,xx	[0,30]	Programme de travail proposé 2020-2021 Collecte de données considérées en priorité – échantillons de petite taille et aucun résultat sur le méthylmercure
Esturgeon	<i>Acipenseridae sp.</i>	Famille	1,17(01)xxx,xx	[0,08]	Aucune LM requise Collecte de données en cours – répartition géographique limitée et échantillons de petite taille
Bar des régions tempérées	<i>Moronidae sp.</i>	Famille	1,70(04)xxx,xx	0,04 [0,18]	Aucune LM requise

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Classement taxonomique	Code taxonomique de la FAO	Concentration moyenne de méthylmercure [mercure total] (mg/kg)	Recommandation
Légine australe	<i>Dissostichus sp.</i>	Genre	1,70(92)015,xx	[0,44]	Programme de travail proposé 2019-2020 Collecte de données considérées en priorité - aucun résultat sur le méthylmercure
Turbot	<i>Psetta maxima</i>	Espèce	1,83(05)092,01	[0,08]	Aucune LM requise
Éperlan commun	<i>Osmeridae sp.</i>	Famille	1,23(04)xxx,xx	0,07 [0,06]	Aucune LM requise
Poisson-loup	<i>Anarhichas sp</i>	Genre	1,71(02)001,xx	0,12[0,10]	Aucune LM requise

Sur la base des recommandations ci-dessus, le CCCF est également invité à examiner la proposition de nouveaux travaux présentée à l'Appendice II.

APPENDICE II

**DOCUMENT DE PROJET POUR DE NOUVEAUX TRAVAUX SUR LES LIMITES MAXIMALES POUR LE
MÉTHYLMERCURE
DANS DES ESPÈCES DE POISSONS SUPPLÉMENTAIRES
(POUR EXAMEN PAR LE CCCF)**

1. Objectif et champ d'application des nouveaux travaux

Ces travaux ont pour but d'établir les limites maximales (LM) pour le méthylmercure dans d'autres espèces de poissons.

2. Pertinence et actualité

Les LM actuelles pour le méthylmercure dans le poisson (thon : 1,2 mg/kg, beryx : 1,5 mg/kg, marlin : 1,7 mg/kg et requin : 1,6 mg/kg) ont été adoptées en 2018¹. Ces LM ont remplacé les limites indicatives qui englobaient toutes les espèces de poissons prédateurs et non prédateurs, avec la décision de la Commission du Codex Alimentarius (CAC) d'envisager l'établissement de LM plutôt que de limites indicatives.² Une recommandation avait été formulée quant à la possibilité de commencer une discussion sur d'éventuelles LM pour d'autres espèces dans la base de données GEMS/Aliments, avec une analyse préliminaire présentée dans le document de discussion correspondant.³ Avec la mise en place d'un cadre convenu au CCCF12 afin d'appliquer le principe ALARA (aussi bas qu'il est raisonnablement possible) dans l'établissement de LM pour le méthylmercure dans le poisson, il est opportun d'entreprendre des travaux pour calculer des LM pour des espèces de poissons supplémentaires.

3. Principales questions à traiter

LM pour le méthylmercure dans d'autres espèces de poissons, en tenant compte des points suivants :

- a. Résultats des discussions au CCCF
- b. Évaluations des risques par le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)
- c. Conclusions de la Consultation mixte FAO/OMS d'experts sur les risques et les bénéfices de la consommation de poisson
- d. Réalisabilité des LM

Les espèces ou groupes taxonomiques de poissons suivants ont été identifiés comme présentant des niveaux moyens de méthylmercure potentiellement suffisants pour dépasser le critère de sélection de 0,3 mg/kg.

Escolier
Abadèche (abadèche rose, abadèche du Cap)
Morue charbonnière
Baudroie
Barracuda
Poisson-chat (barbue de rivière)
Hoplostète orange
Poisson-sabre
Vivaneau (Vivaneau de Russell, non spécifié)
Apogon
Cernier de Nouvelle-Zélande
Chimère (rat de mer)
Lingue (brosme, lingue bleue)
Légine (légine australe)

Un appel de données pour les niveaux de mercure total et de méthylmercure dans les poissons serait nécessaire pour identifier avec précision le dépassement des critères de sélection et l'établissement d'une ML dans les espèces identifiées sur la base du principe ALARA pour la concentration.

¹ Norme générale pour les contaminants et les toxines présents dans les produits de consommation humaine et animale (NGCTAHA, CXS 193-1995)

² REP18/CF paragraphe 81

³ CX/CF 17/11/12, paragraphe 15

4. Évaluation au regard des critères régissant l'établissement des priorités des travaux

La protection du consommateur contre les risques pour la santé, la sécurité sanitaire des aliments, garantissant des pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires et tenant compte des besoins identifiés des pays en développement.

Les nouveaux travaux calculeront les LM pour le méthylmercure dans les espèces de poisson ou groupes taxonomiques identifiés comme présentant des niveaux moyens de méthylmercure potentiellement suffisants pour dépasser le critère de sélection de 0,3 mg/kg.

Diversité des législations nationales et obstacles au commerce international qui en résultent ou pourraient en résulter

Le commerce international du poisson et des produits de la pêche est en hausse, et les nouveaux travaux fourniront des normes internationalement harmonisées.

Travaux déjà entrepris dans ce domaine par d'autres organisations internationales et/ou travaux suggérés par l'(les) organisme(s) international(aux) intergouvernemental(aux) pertinent(s).

Les travaux proposés pour établir des LM pour le méthylmercure dans les espèces de poissons identifiées globalement n'ont été entrepris par aucune autre organisation internationale ni suggérés par aucun organisme intergouvernemental international pertinent.

Considération de l'ampleur mondiale du problème ou de la question

La consommation et le commerce international du poisson et des produits de la pêche augmentent dans le monde et ces travaux sont par conséquent d'un intérêt mondial et deviennent de plus en plus importants.

5. Pertinence par rapport aux objectifs stratégiques du Codex

Les travaux proposés relèvent des objectifs stratégiques du Codex du Plan stratégique Codex 2014-2019 :

Objectif 1 : Établir des normes alimentaires internationales qui abordent les questions actuelles et les enjeux alimentaires émergents

Ces travaux ont été proposés en réponse à la nécessité identifiée par les membres en matière de sécurité sanitaire des aliments, de nutrition et de pratiques équitables dans le commerce des aliments. Il existe déjà dans le commerce une importante quantité d'espèces de poissons qui contiennent potentiellement des niveaux de méthylmercure supérieurs au critère de sélection de 0,3 mg/kg.

Objectif 2 : Veiller à l'application des principes de l'analyse des risques et des avis scientifiques dans l'élaboration des normes du Codex

Ces travaux utiliseront les avis scientifiques des organismes mixtes FAO/OMS d'experts dans la plus grande mesure du possible. Par ailleurs, tous les facteurs pertinents seront pleinement pris en compte dans l'exploration des options de gestion des risques.

Objectif 5 : Favoriser l'application maximale des normes Codex

En raison de l'intérêt international pour le commerce et la consommation de poisson, ces travaux appuieront et engloberont tous les aspects de cet objectif en invitant la participation à la fois des pays développés et en voie de développement pour réaliser les travaux.

6. Informations sur la relation entre la proposition et les documents existants du Codex

Ces nouveaux travaux sont recommandés conformément aux critères d'établissement de LM dans les produits de consommation humaine et animale indiqués dans la NGCTAHA.

7. Identification de tout besoin et disponibilité d'avis scientifiques d'experts

Des avis scientifiques d'experts ont déjà été fournis par le JECFA et la Consultation mixte FAO/OMS d'experts sur les risques et les bénéfices de la consommation de poisson.

8. Identification de tout besoin de contributions techniques à une norme en provenance d'organisations extérieures

Le besoin de la contribution technique d'organismes extérieurs n'a pas été identifié.

9. Calendrier proposé pour la réalisation des travaux, y compris la date de début, la date proposée pour l'adoption à l'étape 5 et la date proposée pour l'adoption par la Commission, le délai pour développer une norme ne devrait normalement pas dépasser cinq ans.

Sous réserve de l'approbation de la CAC en 2019, une approche progressive traitant quelques espèces de poissons ou groupes taxonomiques par an pour établir le projet de LM pour le méthylmercure est proposée.

Classement (espèces identifiées)	Délai
Escolier Légine (légine australe) Lingue (brosme, lingue bleue) Abadèche (abadèche rose, abadèche du Cap) Morue charbonnière	GTE:2019-2020 Étape 5/8 : CCCF14
Baudroie Barracuda Poisson-chat (barbue de rivière) Hoplostète orange Poisson-sabre Vivaneau (Vivaneau de Russell, non spécifié)	GTE : 2020-2021 Étape 5/8 : CCCF15
Apogon Cernier de Nouvelle-Zélande Chimère (rat de mer)	GTE:2021-2022 Étape 5/8 : CCCF16

APPENDICE III

**DOCUMENT DE DISCUSSION SUR
L'ÉTABLISSEMENT DE LIMITES MAXIMALES POUR LE MÉTHYLMERCURE
DANS DES ESPÈCES DE POISSONS SUPPLÉMENTAIRES
(POUR INFORMATION DU CCCF)**

Introduction

1. Les limites maximales actuelles pour le méthylmercure dans la Norme Générale pour les contaminants et les toxines présents dans les produits de consommation humaine et animale (NGCTAHA) sont de 1,2 mg/kg pour le thon, 1,5 mg/kg pour le béryx, 1,7 mg/kg pour le marlin et 1,6 mg/kg pour le requin. Ces LM portent sur la majorité des espèces à risques identifiées par la Consultation mixte FAO/OMS d'experts sur les risques et les bénéfices de la consommation de poisson en 2010.
2. Le cadre convenu pour identifier les espèces sélectionnées pour l'élaboration d'une possible LM devait utiliser une concentration de dépistage moyenne de 0,3 mg/kg de méthylmercure.
3. Pour les espèces dont les concentrations moyennes de méthylmercure sont inférieures, les avantages de la consommation de poisson doivent toujours l'emporter sur les risques lorsque le poisson a été consommé, même jusqu'à 7 portions de 100 grammes par semaine. Sur la base de cette concentration de dépistage, une recommandation selon laquelle la sérieole n'avait pas besoin de LM a été convenue.
4. Le principe ALARA (aussi bas qu'il est raisonnablement possible) a été utilisé pour calculer les LM avec les limites établies à la valeur de concentration, rapportée à un chiffre significatif, lorsque le taux de rejet était inférieur à 5 %.
5. Avec un cadre convenu pour la sélection et le calcul des LM pour le méthylmercure dans les espèces de poissons établies, les données disponibles pour le mercure et le méthylmercure dans le poisson dans la base de données GEMS/Aliments ont été examinées pour d'autres espèces répondant aux critères d'établissement d'une LM.

Processus de travail**Critères de sélection**

6. Le processus de calcul des critères de sélection pour les espèces de poissons à risques nécessitant des LM pour le méthylmercure a été reporté au CX/CF 17/11/12.
7. Les critères de sélection ont été calculés grâce à l'examen des quantités hebdomadaires de poisson consommées en g/personne par semaine qui serait nécessaire pour parvenir à la DHTP de 1,6 µg/kg pc/jour (Tableau 1).

Tableau 1 : Quantités hebdomadaires de poisson consommées requises pour atteindre une DHTP de 1,6 µg/kg pc/jour à différentes concentrations de méthylmercure (comme présenté dans le CX/CF 17/11/12)

Concentration de méthylmercure (mg/kg)	Consommation de poisson pour atteindre la DHTP (g/personne par semaine)	Modules de consommation du GEMS dépassant potentiellement la DHTP (poisson frais/congelé)
0,1	960	0
0,2	480	0
0,3	320	0
0,4	240	G14, G17
0,5	192	G10, G14, G17
0,6	160	G10, G14, G17
0,7	137	G10, G11, G14, G17
0,8	120	G04, G07, G08, G10, G11, G14, G17
0,9	107	G02, G03, G04, G07, G08, G10, G11, G14, G15, G17
1,0	96	G02, G03, G04, G07, G08, G09, G10, G11, G12, G14, G15, G17

8. En comparant les quantités de poisson consommées calculées pour atteindre la DHTP et le taux de consommation mondiale au 95^e percentile de poisson frais, congelé et fumé de 285 g/personne par semaine, et la consommation de poisson dans chaque régime alimentaire du GEMS, il a été considéré qu'une concentration de méthylmercure supérieure à 0,3 mg/kg serait requise pour présenter un risque d'exposition dépassant la DHTP. En conséquence, une concentration moyenne de méthylmercure de 0,3 mg/kg a été adoptée comme critère de sélection pour identifier les espèces de poissons qui auraient potentiellement besoin d'une LM.

9. Ce critère de sélection a été utilisé dans le cadre des présents travaux pour identifier d'autres espèces pour lesquelles des LM pourraient être mises en place.

Élaboration d'un système de priorités pour le développement de LM

10. Alors qu'un critère de sélection général a été établi pour identifier les espèces pour lesquelles des LM pour le méthylmercure pourraient être calculées, dans la pratique, de plus amples détails doivent être réglés avant de l'appliquer aux ensembles de données sur les espèces dans la base de données GEMS/Aliments. Ces détails comprennent :

- le nombre d'échantillons requis pour être sûr qu'une espèce se trouve au-dessus ou en-dessous du critère de sélection,
- le classement des espèces soit par genre, famille ou ordre, soit par nom vernaculaire utilisé dans le commerce et,
- l'application des résultats aux noms vernaculaires utilisés de manière générique pour plusieurs espèces (comme « vivaneau », par exemple).

11. Compte tenu du large éventail d'espèces pour lesquelles des LM pourraient être calculées, un système de priorité a été développé afin d'identifier les espèces pour lesquelles des LM pourraient être décidées, celles pour lesquelles une collecte de données supplémentaires serait nécessaire pour confirmer une concentration ALARA ou un dépassement du critère de sélection et, enfin, les espèces dont les ensembles de données permettent de conclure qu'aucune LM n'est requise.

Sélection des espèces de poissons pour établir les priorités de la définition des LM.

12. Afin d'appliquer le critère de sélection, toutes les données de GEMS/Aliments sur le mercure total et le méthylmercure dans les poissons ont été extraites, regroupées lorsqu'il y a lieu, et analysées. Le système de priorité visé au paragraphe 11 a été appliquée pour obtenir des recommandations sur les espèces pour lesquelles des LM pourraient être envisagées, celles pour lesquelles une collecte de données supplémentaires serait bénéfique, et pour identifier les espèces pour lesquelles aucun travail supplémentaire n'est recommandé pour fixer une LM.

Développement d'un système de priorité

13. Un plan de travail triennal a été élaboré à partir des espèces/groupes pour lesquels des LM pourraient être établies, en tenant compte des valeurs de capture annuelle moyenne, et de la fiabilité de l'ensemble de données démontrant un dépassement du critère de sélection.

14. Pour établir l'importance commerciale, les valeurs de capture annuelle moyenne et de production d'aquaculture pour chaque espèce pour les années 2010-2016 ont été référencées à partir de l'annuaire FAO des statistiques des pêches et de l'aquaculture 2016¹. Parmi les espèces pour lesquelles une LM a déjà été établie pour le méthylmercure, le beryx présente la production moyenne annuelle la plus basse, avec 9 000 tonnes². En conséquence, les espèces dont la production moyenne avait dépassé 9 000 tonnes entre les années 2010-2016 ont été considérées comme susceptibles d'être importantes pour le commerce. Toute information sur le fait que les espèces sont pêchées dans des zones de pêche limitée ou non ou par un nombre de nations restreint a également été consignée afin de contextualiser la représentativité géographique de l'ensemble de données de chaque espèce.

15. Afin de s'assurer que l'ensemble de données pour établir le dépassement de la LM était suffisamment fiable, deux exigences ont été appliquées pour identifier les espèces pour lesquelles il est recommandé de décider de LM. L'ensemble de données doit compter au minimum 100 échantillons³ ou entre 50 et 100 échantillons lorsque la valeur de la limite inférieure de l'écart type autour de la concentration moyenne de mercure total ou de méthylmercure dépasse le critère de sélection, et permettre de déterminer avec une confiance suffisante que la plupart des poissons consommés dépassent le critère de sélection.

16. Les ensembles de données de moins de 50 échantillons auraient besoin de plus de données avant qu'une LM soit envisagée et afin qu'une concentration ALARA puisse être clairement identifiée à la décimale près. Dans la mesure du possible, une analyse serait entreprise sur des espèces individuelles et les groupes taxonomiques correspondants, car ces derniers auraient des échantillons plus grands. L'analyse des échantillons des groupes inférieurs à 10 n'a pas été réalisée.

¹ FAO. 2018. FAO yearbook. Fishery and Aquaculture Statistics 2016/FAO annuaire. Statistiques des pêches et de l'aquaculture 2016/FAO anuario. Estadísticas de pesca y acuicultura 2016. Rome/Roma. 104pp.

² La production moyenne de toutes les espèces de beryx, de beryx long et de beryx non identifié, consignée par la FAO était de 8 976 tonnes sur la période 2010-2016. 2018.

http://www.fao.org/fishery/static/Yearbook/YB2016_USBcard/root/capture/b34.pdf (consulté en ligne en janvier 2019)

³ Une détermination a déjà été possible pour le maquereau espagnol, avec 101 échantillons (CX/CF 18/12/7)

17. Pour les espèces ou les groupes de poisson ne répondant pas aux exigences d'ensemble de données mais pour lesquels il existait une indication que le critère de sélection de 0,3 mg/kg pouvait être dépassé, une recommandation de collecter des données supplémentaires a été formulée. Cela comprend les cas où des difficultés d'interprétation de l'ensemble de données ont été rencontrées et les échantillons de petite taille où certaines espèces d'un groupe dépassaient le critère de sélection.

18. Le net dépassement du critère de sélection n'a été déterminé qu'à partir des concentrations moyennes de méthylmercure ou de mercure total si les ratios moyens étaient comparables.

19. Les espèces dont l'examen a été proposé la première année (2019-2020) étaient celles dont les ensembles de données permettaient d'établir de manière fiable que le critère de sélection était dépassé sur la base des résultats du mercure total et dont les valeurs de capture annuelle moyenne étaient supérieures à 9 000 tonnes.

20. La deuxième année (2020-2021) serait consacrée aux espèces dont le critère de sélection semblait dépassé sur la base des résultats du mercure total et dont les valeurs de capture annuelle moyenne étaient supérieures à 9 000 tonnes, mais pour lesquelles des résultats supplémentaires étaient nécessaires.

21. Une troisième année d'examen facultative (2021-2022) pourrait inclure les espèces dont le critère de sélection était dépassé mais dont les valeurs de capture annuelle moyenne étaient inférieures à 9 000 tonnes s'il était convenu qu'il serait bénéfique de procéder à la définition d'une LM pour ces espèces moins pêchées.

22. Pour les espèces et/ou les groupes dont les valeurs moyennes de mercure total et/ou de méthylmercure étaient inférieures à 0,3 mg/kg, la conclusion a été qu'aucune LM ne serait requise. La poursuite de la collecte des données peut encore être bénéfique pour ces espèces et, notamment, celles dont les échantillons sont de plus petite taille, sachant toutefois que, d'après les analyses, aucun risque n'est à prévoir pour les consommateurs de poisson.

Sélection des espèces de poissons pour établir les priorités de la définition des LM.

23. L'analyse des données détaillée dans le document de discussion CX/CF 17/11/12 a été utilisée comme base pour l'élaboration de l'avant-projet de LM.

24. Les données ont été extraites de GEMS/Aliments pour le mercure total et le méthylmercure dans « le poisson et autres produits de la pêche (y compris les amphibiens, les reptiles, les escargots et les insectes) » pour les échantillons des années 2000 à 2018. Il en a résulté 42 911 enregistrements. Dans les résultats, les codes FoodEx de l'EFSA ont été remplacés par les descriptions des catégories alimentaires correspondantes. Les catégories qui n'étaient pas des espèces de poissons⁴ ou qui ne concernaient pas le poisson entier ou sa chair, ou qui étaient des données agrégées ou des catégories non spécifiques (comme le filet de poisson),⁵ ont ensuite été exclues. Les enregistrements d'avant l'année 2000 ont été exclues car ils ne seraient pas considérés comme représentatifs des niveaux actuels. Enfin, toutes les données sur le thon et la bonite, le béryx, le thazard rayé/sérieole, les requins et selachii, marlin, maquereau⁶, roussette et espadon ont été exclues car les LM pour ces espèces n'étaient pas réexaminées. La base de données totale en résultant comptait 23 309 enregistrements sur le mercure dans le poisson, dont 1 332 pour le méthylmercure.

25. Les poissons ont été classés par espèce ; lorsque ce n'était pas clair, par nom vernaculaire, le code de classification étant utilisé pour affiner les espèces sur la base du codage de de leur habitat (eau douce, diadrome ou marin). Les Katta (1 échantillon), Lakka (1 échantillon), Lasso (1 échantillon) et Rani (1 échantillon) n'ont pas pu être attribués à une espèce. « Poisson d'eaux vaseuses » (1 échantillon) n'était par ailleurs pas un nom vernaculaire suffisamment spécifique pour une espèce ou famille de poissons et nécessiterait plus d'informations pour être interprété.

⁴ Palourdes, crabes, crustacés, homards, mammifères marins, mollusques, moules, poulpes, huîtres, coquilles Saint-Jacques, crevettes, calmars, oursins et concombres de mer.

⁵ Les œufs et le foie de poisson, par exemple.

⁶ Bien que le maquereau en tant que groupe taxonomique avait déjà été analysé comme n'exigeant pas de LM pour le méthylmercure, une analyse a été recommandée pour le maquereau espagnol/royal (CX/CF 18/12/7, paragraphe 21.1). Aucune donnée supplémentaire par rapport aux données précédemment considérées n'étant toutefois disponible sur les concentrations de méthylmercure pour cette espèce, le maquereau a par conséquent été exclu.

26. Dans la mesure du possible, les espèces de poissons ont été regroupées en tant qu'ensembles de données selon le genre, la sous-famille, la famille ou l'ordre, à l'aide des descripteurs du code taxonomique du système d'information de la FAO sur les sciences halieutiques et aquatiques⁷. 59 enregistrements de l'ensemble de données extraits de la base GEMS/Aliments n'ont pas pu classés car ces données avaient moins de 10 points de données par groupe⁸.

27. Tous les résultats ont été convertis en mg/kg et les résultats non détectés ont été traités comme étant égaux à zéro.

28. Pour certaines espèces de poissons, de nombreux points de données individuels manquaient d'informations sur la LOD/LOQ (limite de détection/limite de quantification). En outre, des écarts ont été notés au niveau de la saisie des données de la LOD/LOQ, avec de potentielles erreurs de transcription (telles que des valeurs d'une même étude affichant une différence d'un facteur additionnel de 10 ou des ensembles de données saisis en µg/kg alors que les LOD/LOQ étaient en mg/kg). L'influence des points de données a été évaluée par une analyse de l'ensemble de données avec et sans données sans LOD/LOQ déclarée.

29. Afin d'éviter tout risque de duplication lorsque des échantillons d'une étude avaient été analysés pour le méthylmercure et le mercure total, les résultats pour le mercure et le méthylmercure ont été analysés séparément.

30. La cuisson ne devant pas avoir d'impact significatif sur le niveau de méthylmercure, les points de données du poisson cuit ont été analysés avec ceux du poisson frais et du poisson congelé. Cette approche a été adoptée afin de rester cohérent avec l'approche de l'analyse des données utilisée pour les espèces ayant des LM établies dans la NGCTAHA.

31. L'ensemble de données a fait l'objet d'une analyse statistique pour chaque espèce de poisson avec un calcul de la moyenne, de l'écart-type, du 95^e percentile et des résultats maximum. La synthèse des statistiques a été interprétée afin de fournir des recommandations quant aux espèces/groupes pour lesquels des LM pourraient être définies et celles pour lesquelles une collecte de données supplémentaires serait bénéfique et d'identifier les espèces/groupes pour lesquels aucun travail supplémentaire n'est nécessaire.

Résultats de définition des critères de priorité des LM

Espèces pour lesquelles des LM pourraient être recommandées en fonction des données disponibles

32. L'analyse n'a déterminé avec une confiance suffisante aucune espèce de poisson pour laquelle les concentrations moyennes de méthylmercure dépasseraient le critère de sélection de 0,3 mg/kg. Alors que plusieurs espèces présentaient des concentrations de mercure total supérieures à 0,3 mg/kg, les informations sur le ratio de méthylmercure par rapport au mercure total pour ces espèces étaient insuffisantes.

Espèces pour lesquelles des LM pourraient être fixées (2019-2020)

Légine antarctique (*Dissostichus mawsoni*), légine australe (*Dissostichus eleginoides*) et toutes les légines (*Dissostichus sp.*)

33. Les données sur les légines (antarctiques, australes et non spécifiées) ont été extraites de la base GEMS/Aliments. Les points de données du bar du Chili ont été inclus à ceux de la légine australe puisqu'il s'agit du terme utilisé sur le marché nord-américain pour la légine australe. Les résultats sont donnés dans le Tableau 2. Seuls les résultats pour le mercure total ont été examinés, car aucune donnée pour le méthylmercure n'est disponible pour la légine. Tous les résultats ont été consignés en tant que valeurs de LOD/LOQ.

34. Aucun autre point de données pour les espèces de la famille des *Nototheniidae* ; (code taxonomique : 1,70(92)) n'a été identifié dans la base de données GEMS/Aliments. Il n'a par conséquent été possible de regrouper les données qu'au niveau du genre (*Dissostichus* ; code taxonomique : 1,70(92)015).

⁷ Tel que consigné par la FAO. 2018. FAO yearbook. Fishery and Aquaculture Statistics 2016/FAO annuaire. Statistiques des pêches et de l'aquaculture 2016/FAO anuario. Estadísticas de pesca y acuicultura 2016. Rome/Roma. 104pp.

⁸ Espèces avec trop peu de points de données (< 10 échantillons) : Éperlan de l'Atlantique (1 échantillon), barracudine (2 échantillons), barramundi (4 échantillons), marigane noire (2 échantillons), Saint-Pierre (1 échantillon), crapet arlequin (1 échantillon), buffalo (1 échantillon), chela pata (2 échantillons), perche grimpeuse (1 échantillon), tambour (3 échantillons), poissons-chirurgiens et espèces apparentées (zeomorphii ; 6 échantillons), notoptère (1 échantillon), laquaiche aux yeux d'or (2 échantillons), achigan à grande bouche (3 échantillons), morue-lingue (9 échantillons), lompe (2 échantillons), perche du Nil (2 échantillons), voiliers (1 échantillon), ophiocéphales (2 échantillons), makaires (1 échantillon), poisson-tigre (2 échantillons), tilapia (4 échantillons), tile (2 échantillons) et meunier noir (4 échantillons).

Tableau 2 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de légine, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Légine (antarctique)	<i>Dissostichus mawsoni</i>	Total	Non	G10 (31)	31	0	0,10	0,06	0,22	0,33
Légine (australe)	<i>Dissostichus eleginoides</i>	Total	Non	G10 (159)	159	0	0,52	0,40	1,10	2,52
Légine (non spécifié)	<i>Dissostichus sp.</i>	Total	Non	G10 (11)	11	0	0,34	0,28	0,82	0,82
Légine (tous)	<i>Dissostichus sp.</i>	Total	Non	G10 (201)	201	0	0,44	0,39	1,06	2,52

35. La production moyenne de légine australe a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les captures, réparties sur l'ensemble des zones de pêche FAO de l'hémisphère sud, ont été réalisées par des pays de plusieurs régions de consommation GEMS/Aliments différentes (G10 inclus).

36. Entre les deux espèces de légines, une nette différence peut être observée au niveau des taux moyens de mercure total, celui de l'espèce antarctique étant inférieur au critère de sélection, et celui de l'espèce australe étant supérieur. En tant que groupe de type de poisson incluant tous les échantillons non spécifiés entre les deux espèces, la moyenne de toutes les légines serait supérieure au critère de sélection. Aucune donnée sur le méthylmercure n'était disponible pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total. Une étude citée rapportait un ratio moyen de méthylmercure de 40 % par rapport au mercure total dans la chair de la légine antarctique.⁹

37. La collecte de données supplémentaires pour l'occurrence de méthylmercure dans la légine est recommandée pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total et pour établir s'il est nécessaire de définir une LM. Les données des autres régions de consommation GEMS/Aliments pourraient servir à confirmer la représentativité géographique de l'ensemble de données.

Thyrsites (*Thyrsites atun*), escolier noir (*Lepidocybium flavobrunneum*) et tous les escoliers (*Gempylidae sp.*)

38. Les données sur les thyrsites et les escoliers noirs ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 3). Ces deux espèces étant de la famille des escoliers (*Gempylidae* ; code taxonomique 1,75(05)), un regroupement a été réalisé. Tous les points de données concernaient le mercure total avec les LOD/LOQ consignés.

Tableau 3 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons d'escoliers, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Thyrsites	<i>Thyrsites atun</i>	Total	Non	G10 (59)	59	0	0,18	0,17	0,62	0,70
Escolier noir	<i>Lepidocybium flavobrunneum</i>	Total	Non	G10 (62)	62	1	0,59	0,26	0,96	1,41
Tous les escoliers	<i>Gempylidae sp.</i>	Total	Non	G10 (121)	121	1	0,39	0,30	0,92	1,41

39. La production moyenne de thyrsite a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La majorité des prises de thyrsite est rapportée depuis une seule zone de pêche FAO par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. La production du rouvet, une autre espèce de la famille des escoliers, a également dépassé une moyenne de 9 000 tonnes.

⁹ Yoon, M., Jo, M.R., Kim, P.H., Choi, W.S., Kang, S.I., Choi, S.G., Lee, J.H., Lee, H.C., Son, K.T., Mok, J.S. 2018. Total and Methyl Mercury Concentrations in Antarctic Toothfish (*Dissostichus mawsoni*): Health Risk Assessment. Bull Environ Contam Toxicol.;100(6):748-753

40. Entre les deux espèces d'escoliers, une nette différence peut être observée au niveau des taux moyen de mercure total, celui des thyrstites étant inférieur au critère de sélection, et celui de l'escolier noir étant supérieur. Bien que l'escolier noir ait présenté un ensemble de données de moins de 100 échantillons, si l'on soustrait l'écart-type autour de la moyenne de la concentration moyenne de mercure total, la concentration qui en résulte dépasse le critère de sélection. En regroupant ces types de poissons, la concentration moyenne de mercure pour l'ensemble des escoliers est supérieure au critère de sélection. Aucune donnée sur le méthylmercure n'était disponible pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total.

41. La collecte de données supplémentaires pour l'occurrence de méthylmercure dans l'escolier noir et autres escoliers est recommandée pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total et pour établir s'il est nécessaire de définir une LM.

Brosme (*Brosme brosme*), lingue commune (*Molva molva*), lingue bleue (*Molva dypterygia*) et toutes les lingues (*Lotidae*)

42. Lingue est un nom vernaculaire qui s'applique aux espèces de deux familles différentes. La lingue commune / lingue blanche et la lingue bleue font partie de la sous-famille des lingues (*Lotidae*) et de l'ordre des gadidés (*Gadidae*; code taxonomique 1,48(04)), qui contient également les brosmes. La lingue de Nouvelle-Zélande, également appelée abadèche rose, fait partie de la famille non apparentée des abadèches et a été examinée séparément ci-dessous. Les données sur les brosmes et les lingues (bleues, blanches et non spécifiées) ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 4). Les lingues non spécifiées, suivant le pays d'enregistrement, ont été présumées comme appartenant aux *Lotidae*.

43. Des échantillons provenant d'une autre espèce, la morue-lingue, ont été identifiés dans l'ensemble de données; morue-lingue est un nom vernaculaire qui désigne la lote (*Lota lota*), une espèce de la famille des lingues, mais également de l'*Ophiodon elongatus*; sur la base des métadonnées, la morue-lingue a été attribuée à cette dernière et exclue des analyses actuelles. Les échantillons extraits ont été regroupés dans la famille des lingues. Tous les points de données concernaient le mercure total, sans LOD/LOQ.

44. La production moyenne de brosmes et de lingue commune a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La majorité des prises de brosmes, de lingue commune et de lingue bleue a été réalisée dans une seule zone de pêche FAO pour le brosmes, de lingue commune et de lingue bleue a été réalisée dans une seule zone de pêche FAO pour le brosmes et la lingue commune, en grande partie par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G07. Les données ont par conséquent été considérées comme étant géographiquement représentatives.

Tableau 4 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de lingue, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Brosme	<i>Brosme brosme</i>	Total	Oui	G07 (1449)	1449	0	0,33	0,32	0,97	2,70
Lingue (bleue)	<i>Molva dypterygia</i>	Total	Oui	G07 (50)	50	0	0,45	0,36	1,10	1,70
Lingue (commune)	<i>Molva molva</i>	Total	Oui	G07 (827)	827	0	0,19	0,14	0,48	1,10
Lingue (non spécifiée)	<i>Molva (non spécifiée)</i>	Total	Oui	G07 (14)	14	0	0,26	0,27	0,49	0,53
Toute la sous-famille des lingues	<i>Lotidae sp.</i>	Total	Oui	G07 (2340)	2340	0	0,28	0,28	0,79	2,70

45. La concentration moyenne de mercure total des lingues communes était inférieure au critère de sélection. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise pour cette espèce. Les concentrations moyennes de mercure total pour le brosmes et la lingue bleue étaient toutefois supérieures au critère de sélection de 0,3 mg/kg. En regroupant la famille, la concentration moyenne de mercure total était inférieure au critère de sélection. Aucune donnée sur le méthylmercure n'était disponible pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total.

46. La collecte de données supplémentaires pour l'occurrence de méthylmercure dans le brosmes et la lingue bleue est recommandée pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total et pour établir s'il est nécessaire de définir une LM.

Abadèche rose / lingue de Nouvelle-Zélande (*Genypterus blacodes*), abadèche du Cap (*Genypterus capensis*), et toutes les abadèches (*Ophidiidae sp.*)

47. L'abadèche rose et l'abadèche du Cap font partie de la famille des abadèches (*Ophidiidae* ; code taxonomique : 1,58(02)). Les données pour les abadèches (non spécifiées), l'abadèche du Cap et l'abadèche de Nouvelle-Zélande ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 5). Les échantillons extraits ont été regroupés en tant que famille des abadèches. Tous les points de données concernaient le mercure total avec les LOD/LOQ consignés.

Tableau 5 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons d'abadèche, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Abadèches (non spécifiées)	<i>Ophidiidae sp.</i>	Total	Non	G10 (3)	3	0	0,45	0,23	0,64	0,66
Abadèche du Cap	<i>Genypterus capensis</i>	Total	Non	G10 (10)	10	0	0,62	0,25	1,07	1,16
Abadèche rose	<i>Genypterus blacodes</i>	Total	Non	G10 (114)	114	0	0,36	0,35	0,98	1,98
Toutes les abadèches	<i>Ophidiidae sp.</i>	Total	Non	G10 (127)	127	0	0,38	0,34	0,99	1,98

48. La production moyenne d'abadèche rose a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La majorité des prises d'abadèche rose a été réalisée dans deux zones de pêche de la FAO, environ 50 % par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10.

49. Les concentrations moyennes de mercure total pour l'abadèche non spécifiée, l'abadèche du Cap, l'abadèche rose et la famille des abadèches étaient toutes supérieures au critère de sélection. Aucune donnée sur le méthylmercure n'était disponible pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total.

50. La collecte de données supplémentaires pour l'occurrence de méthylmercure dans l'abadèche est recommandée pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total et pour établir s'il est nécessaire de définir une LM.

Morue charbonnière / rascasse noire (*Anoplopoma fimbria*)

51. Les données pour la morue charbonnière ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 6). Aucune autre espèce de la même famille (*Anoplopomatidae* ; code taxonomique 1,78(08)) n'ayant été identifiée, aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 6 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de morue charbonnière, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Morue charbonnière	<i>Anoplopoma fimbria</i>	Total	Non	G10 (352)	352	0	0,43	0,25	0,88	2,33

52. La production moyenne de morue charbonnière a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Une zone de pêche FAO représentait 92 % de la production totale et les prises n'étaient réalisées que par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10.

53. La concentration moyenne de mercure total pour la morue charbonnière était supérieure au critère de sélection de 0,3 mg/kg convenu pour la définition d'une LM. Aucune donnée sur le méthylmercure n'était disponible pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total.

54. La collecte de données supplémentaires pour l'occurrence de méthylmercure dans la morue charbonnière est recommandée pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total et pour établir s'il est nécessaire de définir une LM.

Espèces pour lesquelles des LM pourraient être fixées (2020-2021)

Baudroie (*Lophius sp.*)

55. Les données pour la baudroie et les *lophiiformes* ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 7). Dans la famille des *lophiiformes* (code taxonomique : 1,95(01)), seule l'espèce des *lophius* (code taxonomique : 1,95(01)001) devrait être pêchée commercialement, et aucune donnée pour d'autres espèces de la même famille n'a été identifiée. Les données des *lophiiformes* ont par conséquent été combinées avec celles spécifiées pour la baudroie. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

Tableau 7 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total et le méthylmercure en mg/kg dans les échantillons de baudroie, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Baudroie	<i>Lophius sp.</i>	Total	Non	G07 (1) G08 (17) G10 (31)	49	19	0,06	0,06	0,17	0,23
Baudroie	<i>Lophius sp.</i>	Total	Oui	G07(6) G08 (45) G10 (31) G15(8)	92	19	0,15	0,33	0,42	2,90
Baudroie	<i>Lophius sp.</i>	Méthyle	Non	G08 (1) ER (13)	14	1	0,75	0,69	1,69	3,00
Baudroie	<i>Lophius sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (3) ER (15)	18	1	0,62	0,66	1,29	3,00

Note de bas de page. ER : Région européenne de l'OMS

56. La production moyenne de baudroie, de baudroie d'Amérique, de ceratias et de baudroies non spécifiées a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La majorité des prises de ces différentes espèces a été réalisée dans trois zones de pêche FAO par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G07, G08, G10 et G15, et les données en sont donc considérées comme géographiquement représentatives.

57. Bien que la concentration moyenne de mercure total dans la baudroie soit inférieure au critère de sélection de 0,3 mg/kg, lorsque l'ensemble de données moins grand pour le méthylmercure est pris en compte, on s'aperçoit que les valeurs moyennes sont supérieures au double du critère de sélection. Une étude citée a rapporté des concentrations de méthylmercure par rapport au mercure total dans la baudroie de l'ordre de 70 à 100 %¹⁰

58. La collecte de données supplémentaires pour l'occurrence de méthylmercure dans la baudroie est recommandée pour affiner la concentration moyenne et établir s'il peut être nécessaire de définir une LM.

Barracuda (*Sphyraena sp.*)

59. Les données pour le barracuda ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 6). Le genre *Sphyraena* (code taxonomique : 1,77(10)001) étant le seul genre de la famille *Sphyraenidae*, aucun autre regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total, dont une proportion sans LOD/LOQ consignée.

¹⁰ Storelli, M.M., Giacomini-Stuffler, R., Storelli, A., D'Addabbo, R., Palermo, C., Marcotrigiano, G.O. 2003. Survey of total mercury and methylmercury levels in edible fish from the Adriatic Sea, Food Additives & Contaminants, 20:12, 1114-1119.

Tableau 8 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de barracuda, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Barracuda	<i>Sphyraena sp.</i>	Total	Non	G10 (11)	11	0	0,60	0,55	1,43	1,63
Barracuda	<i>Sphyraena sp.</i>	Total	Oui	G07 (2) G10 (11)	13	0	0,69	0,56	1,53	1,63

60. La production moyenne de grand barracuda et d'espèces de barracuda non spécifiées a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises, largement réparties sur plusieurs zones de pêche FAO, étaient réalisées par des pays de diverses régions de consommation GEMS/Aliments. Les données d'occurrence ne devraient par conséquent pas être très représentatives sur le plan géographique.

61. Les concentrations moyennes de mercure total dans le barracuda dépassent le critère de sélection de 0,30 mg/kg, sachant que seulement 13 points de données étaient disponibles.

62. Compte tenu de la faible taille de l'échantillon, la collecte de données supplémentaires est recommandée pour permettre l'identification d'une concentration ALARA.

Poisson-chat (*Siluriformes*)

63. Les données pour la barbotte brune (*Ameiurus nebulosus*), le pangasius (*Pangasius bocourti*), la barbue de rivière (*Ictalurus punctatus*), le silure-grenouille (*Clarias batrachus*) et autres poissons-chats non spécifiés (*Siluriformes sp.*) ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 9). Les échantillons de poissons-chats non spécifiés pouvaient inclure des poissons d'un grand nombre de familles de l'ordre des poissons-chats (code taxonomique : 1,41). Le regroupement par familles n'a par conséquent pas été possible et c'est un regroupement par ordre beaucoup plus large qui a été réalisé. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

64. Aucune des espèces de poissons-chats identifiées ne présente de quantités de capture supérieures à 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Pour la barbue de rivière et la barbotte brune, la majorité des prises était réalisée par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. En revanche, la production d'aquaculture d'un certain nombre d'espèces de poissons-chats identifiées était importante, la barbue de rivière présentant de larges volumes de production par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G09 et G10 et le pangasius par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G09. Diverses autres espèces de poissons-chats sont pêchées ou produites en aquaculture, dont beaucoup pour des valeurs de production annuelle moyenne supérieures à 9 000 tonnes.

65. Les valeurs moyennes du mercure total pour la plupart de chacune de ces espèces et des échantillons de poisson-chat non spécifiés étaient en-dessous du critère de sélection, sachant que tous ces échantillons étaient de petite taille. En revanche, le taux moyen de mercure total pour la barbue de rivière dépassait largement le critère de sélection. L'ensemble de données est toutefois notablement bimodal, 11 échantillons sur 20 contenant moins de 0,06 mg/kg et 8 échantillons sur 20 contenant entre 1,59 et 3,66 mg/kg de mercure. Étant donné la grande disparité observée entre les espèces, une LM regroupée pour l'ordre des poissons-chats dans son ensemble ne saurait être appropriée et de plus amples travaux pourraient être entrepris pour affiner l'étude aux regroupements de familles. Par ailleurs, aucun résultat sur le méthylmercure n'était disponible pour établir des ratios par rapport au mercure total.

Tableau 9 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de poisson-chat, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Barbotte brune	<i>Ameiurus nebulosus</i>	Total	Non	G10 (6)	6	0	0,12	0,07	0,23	0,25
Poisson-chat (pangasius)	<i>Pangasius bocourti</i>	Total	Non	G10 (11)	11	8	0,01	0,02	0,05	0,05
Poisson-chat (barbue de rivière)	<i>Ictalurus punctatus</i>	Total	Non	G10 (20)	20	4	0,98	1,22	3,17	3,66
Silure-grenouille	<i>Clarias batrachus</i>	Total	Non	G10 (1)	1	1	0	0	0	0
Poisson-chat (non spécifié)	<i>Siluriformes sp.</i>	Total	Non	G10 (17)	17	2	0,12	0,17	0,56	0,57
Tous les poissons-chats	<i>Siluriformes sp.</i>	Total	Non	G10 (55)	55	15	0,41	0,86	2,44	3,66

66. Il est recommandé d'approfondir la collecte de données sur les espèces de poissons-chats identifiées dans le commerce afin de mieux développer l'ensemble de données sur les poissons-chats et appuyer l'identification et la définition de LM.

Hoplostète orange (*Hoplostethus atlanticus*)

67. Les données pour l'hoplostète orange ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 10). Aucune autre espèce de la famille des trachichthyidés (*Trachichthyidae* ; code taxonomique : 1,61(05)) n'ayant été identifiée, aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total, dont une proportion sans LOD/LOQ consignée.

Tableau 10 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons d'hoplostète orange, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Hoplostète orange	<i>Hoplostethus atlanticus</i>	Total	Non	G10 (47)	47	0	0,52	0,17	0,78	0,89

68. La production moyenne d'hoplostète orange a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. En moyenne, 92 % des prises ont été enregistrées dans une seule zone de pêche FAO pour un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Les données ont donc été considérées comme géographiquement représentatives pour cette espèce dans le commerce.

69. Les concentrations moyennes de mercure total dans l'hoplostète orange dépassent le critère de sélection de 0,30 mg/kg, sachant que seulement 47 points de données étaient disponibles. Aucun résultat pour le méthylmercure n'était disponible pour confirmer le ratio de mercure total par rapport au méthylmercure.

70. Compte tenu de la faible taille de la population (moins de 50 échantillons) et de l'absence de ratio confirmé de mercure total par rapport au méthylmercure, la collecte de données supplémentaires est recommandée avant de fixer une LM afin de permettre l'identification d'une concentration ALARA.

Sabre argenté (*Lepidopus cadatus*) et tous les poissons-sabres (*Trichiuridae sp.*)

71. Les données pour le sabre argenté et tous les poissons-sabres non spécifiés ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 11). Ces espèces faisant partie de la famille des poissons-sabres (*Trichiuridae* ; code taxonomique 1,75(06)), aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 11 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de poisson-sabre, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Sabre (argenté)	<i>Lepidopus caudatus</i>	Total	Non	G10 (30)	30	0	0,07	0,04	0,17	0,21
Poisson-sabre	<i>Trichiuridae sp</i>	Total	Non	G10 (6)	6	0	0,62	0,43	1,02	1,02
Tous les poissons-sabres	<i>Trichiuridae sp</i>	Total	Non	G10 (36)	36	0	0,16	0,26	1,01	1,02

72. Les productions moyennes de sabre argenté, de sabre noir et de poisson-sabre non spécifié ont toutes dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises, largement réparties sur plusieurs zones de pêche FAO, étaient réalisées par des pays de diverses régions de consommation GEMS/Aliments. Les données d'occurrence ne devraient par conséquent pas être très représentatives sur le plan géographique. Le poisson-sabre commun est une autre espèce de la famille des poissons-sabres dont la production atteint de grandes quantités (> 1 million de tonnes/an).

73. Les six échantillons de poissons-sabres non spécifiés affichaient une concentration de mercure total largement supérieure à celle du sabre argenté. En raison du faible nombre d'échantillons, aucune conclusion sur le critère de sélection n'est possible.

74. La concentration moyenne de mercure total dans le sabre argenté était inférieure au critère de sélection et ne nécessitait aucune LM. Cependant, en raison de la grande différence qui existe entre les concentrations moyennes des deux espèces de poissons-sabres et de la part plus importante de sabres argentés dans les échantillons, il n'est pas possible de conclure que la famille se trouve en-dessous du critère de sélection. La collecte de données supplémentaires est recommandée pour le mercure total et le méthylmercure dans les espèces de la famille des poissons-sabres afin de déterminer si une LM peut être nécessaire.

Vivaneau garance (*Lutjanus peru* présumé), vivaneau campêche (*Lutjanus campechanus* présumé), vivaneau de Russell (*Lutjanus russellii*) vivaneau vermillon (*Rhomboplites aurorubens*) et tous les vivaneaux (*Lutjanus*)

75. Les données pour le vivaneau garance, le vivaneau campêche, le vivaneau de Russell, le vivaneau vermillon et autres vivaneaux non spécifiés (*Lutjanus sp.* présumés) ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 12). Vivaneau, vivaneau campêche et vivaneau garance sont des noms vernaculaires qui peuvent faire référence à diverses espèces non apparentées telles que *Lutjanus peru*, *Pagrus auratus* (considérée séparément ci-dessous dans la famille des sparidés / brèmes de mer), *Centroberyx affinis* (analysés plus haut pour la LM du béryx) et les membres de la famille des sébastes (*Sebastes*, voir ci-dessous). Aux fins de cette analyse, tous les échantillons enregistrés comme étant des vivaneaux campêche, vivaneaux garance et vivaneaux non spécifiés ont été présumés comme appartenant à la famille des vivaneaux (*Lutjanus* ; code taxonomique 1,70(32)) afin de permettre aux échantillons d'être en nombres suffisants dans un regroupement opéré avec les vivaneaux de Russell et les vivaneaux vermillon. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

76. La production moyenne de vivaneaux non spécifiés a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises, largement réparties sur plusieurs zones de pêche FAO, étaient réalisées par des pays de diverses régions de consommation GEMS/Aliments. Les données d'occurrence ne devraient par conséquent pas être très représentatives sur le plan géographique.

77. La concentration moyenne pour le mercure total dans le vivaneau non spécifié était supérieure au critère de sélection. Seulement deux échantillons étant toutefois disponibles, dont un présentant une valeur de 1,65 mg/kg, il n'a pas été possible de tirer une conclusion sur la nécessité d'une LM. Pour chacune des autres espèces, à l'exception du vivaneau de Russell, les résultats pour le mercure total étaient inférieurs au critère de sélection, cette conclusion étant incertaine en raison du faible nombre d'échantillons.

Tableau 12 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de vivaneau, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Vivaneau garance	<i>Lutjanus peru</i>	Total	Non	G10 (3)	3	0	0,25	0,24	0,54	0,59
Vivaneau campêche	<i>Lutjanus campechanus</i>	Total	Non	G10 (4)	4	1	0,08	0,07	0,17	0,19
Vivaneau de Russell	<i>Lutjanus russellii</i>	Total	Non	G10 (1)	1	0	0,70	0	0,70	0,70
Vivaneau vermillon	<i>Rhomboplites aurorubens</i>	Total	Non	G10 (1)	1	0	0,05	0	0,05	0,05
Vivaneau (<i>Lutjanidae</i>)	<i>Lutjanus sp.</i>	Total	Non	G10 (1)	1	0	0,11	0	0,11	0,11
Vivaneau (non spécifié)	<i>Lutjanus sp.</i>	Total	Non	G10 (2)	2	1	0,83	0,83	1,57	1,65
Tous les vivaneaux	<i>Lutjanus sp.</i>	Total	Non	G10 (12)	12	2	0,30	0,46	1,13	1,65

78. La concentration moyenne de mercure du groupe de tous les vivaneaux est conforme au critère de sélection de 0,3 mg/kg. Malgré l'hypothèse selon laquelle les échantillons regroupés font tous partie de la famille des vivaneaux, le faible nombre d'échantillons et l'absence de résultats pour le méthylmercure empêchent de conclure que le vivaneau a besoin d'une LM.

79. La collecte de données supplémentaires est recommandée pour les concentrations de mercure total et de méthylmercure dans chaque espèce de vivaneau, en distinguant clairement leurs noms scientifiques ou les espèces de la famille des *Lutjanus*.

Espèces à examiner pour la définition d'une LM (2021-2022)

Apogon / sonneur commun (*Epigonus telescopus*)

80. Les données pour les apogons ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 13). Aucune autre espèce de la famille des *Epigonidae* (code taxonomique 1,70(96)) n'ayant été identifiée, aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 13 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons d'apogon, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Apogon	<i>Epigonus telescopus</i>	Total	Non	G10 (70)	70	0	1,27	0,27	1,82	2,13

81. La production moyenne d'apogon a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Toutes les années sauf une, 80 % des prises ont été enregistrées dans une seule zone de pêche FAO pour un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Les données ont par conséquent été considérées comme géographiquement représentatives de cette espèce dans le commerce.

82. La concentration moyenne de mercure total pour l'apogon était nettement supérieure au critère de sélection de 0,3 mg/kg convenu pour la définition d'une LM. Bien qu'il y ait moins de 100 échantillons et que l'ensemble de données ait été resserré, la limite inférieure de l'écart-type par rapport à la moyenne dépassait le critère de sélection. Aucune donnée sur le méthylmercure n'était toutefois disponible pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total.

83. La collecte de données supplémentaires pour l'occurrence de méthylmercure dans l'apogon est recommandée pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total et pour permettre l'identification d'une LM appropriée.

Cernier de Nouvelle-Zélande (*Polyprion oxygeneios*)

84. Les données pour le cernier de Nouvelle-Zélande ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 14). Aucune autre espèce de la famille des cerniers de l'Atlantique (*Polyprionidae* ; code taxonomique : 1,70(05)) n'ayant été identifiée, aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 14 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de cernier de Nouvelle-Zélande, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Cernier de Nouvelle-Zélande	<i>Polyprion oxygeneios</i>	Total	Non	G10 (70)	70	0	0,33	0,21	0,74	0,98

85. La production moyenne de cernier de Nouvelle-Zélande n'a pas dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La majorité des prises ayant été réalisée dans une seule zone de pêche FAO par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10, les données d'occurrence sont considérées comme géographiquement représentatives de cette espèce dans le commerce.

86. La concentration moyenne de mercure total dans le cernier de Nouvelle-Zélande dépasse légèrement le critère de sélection de 0,3 mg/kg. Il a été déterminé qu'étant donné que moins de 100 échantillons étaient disponibles et que la limite inférieure de l'écart type de la moyenne était inférieure au critère de sélection, la moyenne était suffisamment incertaine pour exclure la définition de LM. Par ailleurs, aucun résultat sur le méthylmercure n'était disponible pour établir des ratios par rapport au mercure total.

87. La collecte de données supplémentaires pour le cernier de Nouvelle-Zélande est recommandée pour confirmer si le critère de sélection est atteint pour le méthylmercure.

Chimère / rat de mer (*Chimaera monstrosa*) et tous les chimaéridés (*Chimaeridae*)

88. Les données pour les rats de mer ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 15). Les rats de mer font partie de la famille des chimères (*Chimaeridae* ; code taxonomique: 1,12(01)). Deux autres espèces de la famille des chimères, la chimère troll, ou requin fantôme (*Hydrolagus sp.*), et l'*Hydrolagus bemisi* ont été inclus à l'ensemble de données pour établir la LM pour les requins, représentant environ un quart des données globalement extraites pour les requins. Les données précédemment examinées sur la chimère troll étaient regroupées avec celles des rats de mer afin de les évaluer en tant que classification distincte de celle des requins. Les données pour les autres requins et la roussette n'ont pas été de nouveau analysées. Tous les points de données concernaient le mercure total, dont une proportion sans LOD/LOQ consignée.

89. Parmi les chimères, aucune espèce n'avait de quantités de production dépassant 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La majorité des chimères trolls était pêchée par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10 et les rats de mer par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G07 et G10. Les données d'occurrence devraient par conséquent être géographiquement représentatives de ces espèces dans le commerce.

90. La concentration moyenne de mercure total chez le rat de mer dépassait le critère de sélection de 0,3 mg/kg. L'ensemble de données n'étant toutefois composé que de 25 échantillons, il est recommandé de mieux affiner une valeur ALARA avant de définir une LM. Aucune donnée sur le méthylmercure n'était en outre disponible pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total.

91. La concentration moyenne de mercure total du groupe des chimères ne dépassait pas non plus le critère de sélection lorsque les points de données pour les chimères trolls ont été réexaminés distinctement de ceux des requins.

Tableau 15 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de chimères, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Chimères trolls	<i>Hydrolagus sp.</i>	Total	Non	G10 (102)	102	0	0,32	0,15	0,57	0,70
Hydrolagus bemisi	<i>Hydrolagus bemisi</i>	Total	Non	G10 (102)	102	0	0,39	0,16	0,71	0,79
Rats de mer	<i>Chimaera monstrosa</i>	Total	Oui	G07 (25)	25	0	0,58	0,14	0,75	0,83
Toutes les chimères	<i>Chimaeridae sp.</i>	Total	Non	G10 (204)	204	0	0,35	0,16	0,64	0,79
Toutes les chimères	<i>Chimaeridae sp.</i>	Total	Oui	G07 (25) G10 (204)	229	0	0,38	0,17	0,70	0,83

92. On considère que l'ensemble de données pour le rat de mer pourrait être combiné avec celui de la chimère troll pour définir une LM distincte pour les chimères, ou avec celui du groupe des requins. La LM pour le requin serait alors adéquate pour couvrir les niveaux enregistrés dans le rat de mer. Chacune de ces options peut nécessiter un réexamen de la LM pour le requin afin d'établir si les nouvelles données altèrent la LM ALARA établie pour les requins.

Espèces en-dessous du critère de sélection mais pour lesquelles une future collecte de données serait utile

Bar commun (*Dicentrarchus labrax* présumé), baret (*Morone americana*), bar blanc (*Morone chrysops*), bar rayé (*Morone saxatilis*) tous les bars des régions tempérées (*Moronidae*) et bars

93. Bar est un nom vernaculaire souvent appliqué à différentes espèces de poissons de familles différentes. Les données spécifiques à ces espèces étaient disponibles dans la base GEMS/Aliments pour le baret, le bar blanc, le bar rayé et autres bars non spécifiés du genre des *Morone*, qui font partie de la famille des bars des régions tempérées (*Moronidae* ; code taxonomique : 1,70(04)) (Tableau 16). Un ensemble de données de bars non spécifiés était également disponible, il a été présumé, sur la base des pays d'origine et du codage en tant que poisson d'eau douce, que le bar européen (*Dicentrarchus labrax*) est également une espèce de la famille des bars des régions tempérées. Un regroupement des bars des régions tempérées a par conséquent été entrepris. Les données extraites comprenaient à la fois des données de mercure total et de méthylmercure et une proportion de l'ensemble de données n'avait pas de LOD/LOQ.

94. D'autres données étaient également disponibles pour les bars non spécifiés, terme qui pourrait couvrir les espèces de bar du Japon (*Lateolabracidae* ; code taxonomique : 1,70(08)), de bars des régions tempérées, de *serranidae* (code taxonomique : 1,70(02)) et des cerniers de l'Atlantique (*polyprionidae*; code taxonomique : 1,70(05)). Il arrive en outre que la légine australe soit commercialisée sous le nom de bar du Chili. Compte tenu de cette incertitude, cet ensemble de données n'a pas été combiné avec celui du groupe des achigans à grande bouche et des bars des régions tempérées. Des données étaient également disponibles dans la base GEMS/Aliments pour l'espèce spécifique de l'achigan à grande bouche (*Micropterus salmoides*), toutefois apparentée à la famille du poisson-lune (*Centrarchidae* ; code taxonomique : 1,70(10)) et n'ont pas été prises en compte.

95. Pour les espèces de bars identifiées, aucune quantité de capture n'a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Pour le bar blanc, le bar rayé et le baret, toute la production était originaire de pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Le bar européen était toutefois une espèce importante pour l'aquaculture, certains pays des régions de consommation GEMS/Aliments G06 et G08 en produisant de larges volumes. Étant donné que l'ensemble de données pour le bar des régions tempérées englobe plusieurs régions productrices, les données d'occurrence actuelles pour ces espèces sont considérées comme géographiquement représentatives.

96. Les valeurs moyennes pour le mercure total de toutes les espèces de bar identifiées étaient inférieures au critère de sélection. Les données sont suffisantes pour identifier le groupe des moronidés, et les bars seraient tous en-dessous du critère de sélection. Étant donné que les données sur les bars pourraient toutefois englober des espèces différentes et que la concentration moyenne de mercure total n'était pas beaucoup inférieure au critère de sélection, certaines espèces regroupées ici peuvent individuellement dépasser le critère de sélection.

97. La collecte de données supplémentaires pour le bar et, si possible, l'enregistrement des espèces spécifiques testées, seraient utiles pour confirmer qu'aucune LM n'est nécessaire pour ce groupe ou pour les espèces individuelles qui le composent.

Tableau 16 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de bar, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Bar (commun)	<i>Dicentrarchus labrax</i>	Total	Non	G06(1) G07(1) G08(6)	8	8	0	0	0	0
Bar (commun)	<i>Dicentrarchus labrax</i>	Total	Oui	G06(1) G07(12) G08(48) G10(1) G15(4)	78	8	0,20	0,5	0,59	4,20
Bar (commun)	<i>Dicentrarchus labrax</i>	Méthyle	Non	G08(3)	3	3	0	0	0	0
Bar (commun)	<i>Dicentrarchus labrax</i>	Méthyle	Oui	G08(5)	5	3	0,03	0,05	0,09	0,10
Bar (blanc)	<i>Morone chrysops</i>	Total	Non	G10 (26)	26	0	0,21	0,09	0,37	0,46
Bar (rayé)	<i>Morone saxatilis</i>	Total	Non	G10 (15)	15	3	0,11	0,10	0,31	0,35
Baret	<i>Morone americana</i>	Total	Non	G10 (33)	33	0	0,13	0,12	0,37	0,59
Bar (morone non spécifié)	<i>Morone sp.</i>	Méthyle	Non	ER (4)	4	0	0,06	0,03	0,08	0,08
Tous les bars des régions tempérées	<i>Moronidae sp.</i>	Total	Non	G10 (74)	82	11	0,14	0,12	0,35	0,59
Tous les bars des régions tempérées	<i>Moronidae sp.</i>	Total	Oui	G10 (74)	152	11	0,18	0,36	0,50	4,20
Tous les bars des régions tempérées	<i>Moronidae sp.</i>	Méthyle	Non	G08(3)	3	3	0	0	0	0
Tous les bars des régions tempérées	<i>Moronidae sp.</i>	Méthyle	Oui	G10 (74)	9	3	0,04	0,04	0,10	0,10
Bar (de mer)	Inconnu	Total	Non	G07 (2) G10 (51)	53	9	0,29	0,29	0,87	1,25
Bar (de mer)	Inconnu	Total	Oui	G07 (43) G10 (51)	94	9	0,21	0,24	0,72	1,25

Mostelle (*Phycis sp.*), merluche blanche (*Urophycis tenuis*) et tous les phycidés (*Phycidae*)

98. Les données pour la mostelle (de roche et non spécifiée) et la merluche blanche ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 17). Ces espèces étant de la sous-famille des phycidés (*Phycidae*) dans la famille des gadidés (*Gadidae* ; code taxonomique 1,48(04)), un regroupement a été réalisé. Les points de données concernaient le mercure total avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

Tableau 17 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de phycidé, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Mostelle (de roche)	<i>Phycis blennoides</i>	Total	Oui	G07 (60)	59	0	0,12	0,04	0,20	0,25
Mostelle (non spécifiée)	<i>Phycis sp.</i>	Total	Non	G10 (1)	1	0	0,22	0	0,22	0,22
Merluche blanche	<i>Urophycis tenuis</i>	Total	Non	G10 (1)	1	0	0,30	0	0,30	0,30
Phycidés	<i>Phycidae</i>	Total	Oui	G10 (2)	2	0	0,26	0,04	0,30	0,30
Phycidés	<i>Phycidae</i>	Total	Oui	G07 (60) G10 (2)	61	0	0,13	0,05	0,21	0,30

99. La capture annuelle moyenne d'aucune espèce de phycidé identifiée n'a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La prise de mostelles de roche était limitée à deux zones de pêche FAO, la majorité étant réalisée par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G07 et G08.

100. Un seul résultat était disponible pour la merluche blanche, égal à 0,3 mg/kg, ce qui correspond au critère de sélection, bien qu'avec un seul résultat, aucune conclusion ne puisse être tirée sur la nécessité de définir une LM.

101. Pour les espèces de mostelle et la famille plus large des phycidés, toutes les concentrations moyennes de mercure total étaient inférieures à 0,3 mg/kg. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise. Il serait utile de procéder à la collecte de données supplémentaires pour compléter les concentrations de méthylmercure chez la merluche blanche.

Brochet (*Esox sp.*)

102. Les données pour le brochet ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 18). La famille des brochets (*Esocidae* ; code taxonomique : 1,24(03)) étant monotypique, aucun regroupement n'était possible. Tous les points de données concernaient le mercure total, dont une proportion était sans LOD/LOQ consignée.

Tableau 18 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de brochet, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Brochet	<i>Esox sp.</i>	Total	Non	G07 (1), G10 (216)	217	1	0,30	0,18	0,64	1,00
Brochet	<i>Esox sp.</i>	Total	Oui	G07 (11) G10 (216)	227	1	0,29	0,18	0,63	1,40

103. La capture annuelle moyenne de grands brochets a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises étaient réparties sur cinq zones de pêche FAO, bien que la majorité était réalisée par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G07 et G10. En tant qu'espèce d'eau douce très répandue, la collecte de données supplémentaires pourrait être utile pour le brochet en raison d'un plus large potentiel inhérent de variation dans les niveaux de méthylmercure.

104. La concentration moyenne de mercure total dans le brochet était conforme au critère de sélection de 0,3 mg/kg si l'on ne considère que les points de données avec des LOD/LOQ consignés, sachant que pour l'ensemble de données complet, la moyenne est inférieure au critère de sélection. Aucune donnée sur le méthylmercure n'était disponible pour confirmer les ratios de méthylmercure par rapport au mercure total.

105. La concentration moyenne de mercure total approchant le critère de sélection, la collecte de données supplémentaires serait utile pour le brochet et l'établissement du ratio de méthylmercure par rapport au mercure total et pour confirmer que les données d'occurrence sont géographiquement représentatives.

Esturgeon (*Acipenseridae*)

106. Les données pour l'esturgeon (noir, à museau court et non spécifié) ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 19). Un regroupement de toute la famille des esturgeons (*Acipenseridae*; code taxonomique : 1,17(01)) a été entrepris pour atteindre le minimum de 10 points de données. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

107. La capture annuelle moyenne des espèces d'esturgeon identifiées et non spécifiées n'a pas dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises étaient réparties sur six zones de pêche FAO et réalisées par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G08 et G10. La production d'aquaculture d'espèces d'esturgeon non spécifiées était toutefois importante au sein d'un producteur majoritaire d'un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G09. Le nombre de résultats étant limité et l'esturgeon étant une espèce très répandue, la collecte de données supplémentaires pourrait être utile en raison d'un plus large potentiel inhérent de variation dans les niveaux de méthylmercure.

108. Les valeurs moyennes pour le mercure total de l'esturgeon seul et du regroupement des familles étaient inférieures au critère de sélection de 0,3 mg/kg. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Tableau 19 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons d'esturgeon, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Esturgeon (noir)	<i>Acipenser oxyrinchus</i>	Total	Non	G10 (1)	1	0	0,13	0	0,13	0,13
Esturgeon (à museau court)	<i>Acipenser brevirostrum</i>	Total	Non	G10 (3)	3	0	0,11	0,01	0,13	0,13
Esturgeon (non spécifié)	<i>Acipenseridae</i> sp.	Total	Non	G07 (1) G08 (1) G10 (2)	4	2	0,05	0,05	0,10	0,11
Esturgeon (non spécifié)	<i>Acipenseridae</i> sp.	Total	Oui	G07 (1) G08 (3) G10 (2)	6	2	0,06	0,04	0,10	0,11
Tous les esturgeons	<i>Acipenseridae</i> sp.	Total	Non	G07 (1) G08 (1) G10 (6)	8	2	0,08	0,05	0,12	0,13
Tous les esturgeons	<i>Acipenseridae</i> sp.	Total	Oui	G07 (1) G08 (3) G10 (6)	10	2	0,08	0,04	0,12	0,13

Mérou-tigre (*Mycteroperca venenosa*) et tous les mérours (*Epinephelus* sp.)

109. Les données pour le mérou (tigre et non spécifié) ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 20). Ces espèces appartenant au genre des mérours (*Epinephelus*; code taxonomique : 1,70(02)42), aucun regroupement n'était possible à ce niveau. La famille plus large des *Serranidae* contient de nombreuses espèces, dont le poisson-savon et d'autres espèces qualifiées de bars. Étant donné qu'il n'y avait toutefois pas d'échantillon pour ces autres espèces de la famille, un regroupement plus large n'a pas été envisagé. Étant non apparenté, le cernier de Nouvelle-Zélande (*Polyprion oxygeneios*) a été considéré séparément ci-dessus. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 20 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de mérour, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Mérour (tigre)	<i>Mycteroperca venenosa</i>	Total	Non	G10 (2)	2	0	0,22	0,24	0,37	0,39
Mérour (non spécifié)	<i>Epinephelinae sp.</i>	Total	Non	G10 (32)	32	0	0,28	0,24	0,83	0,99
Tous les mérours	<i>Epinephelinae sp.</i>	Total	Non	G10 (34)	34	0	0,27	0,24	0,81	0,99

110. La production moyenne de mérour-tigre n'a pas dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La capture et la production d'aquaculture annuelles moyennes des espèces de mérour non spécifiées dépassaient cependant 9 000 tonnes. Les prises, réparties sur de larges zones de pêche FAO, étaient réalisées par des pays de diverses régions de consommation GEMS/Aliments. Les données d'occurrence ne devraient par conséquent pas être très représentatives de ces espèces dans le commerce sur le plan géographique. Le mérour loutre et le mérour à taches orange sont d'autres espèces de ce genre qui affichent des prises appréciables.

111. Les concentrations moyennes de mercure total dans le mérour-tigre, les mérours non spécifiés et le groupe des sous-familles sont inférieures au critère de sélection de 0,3 mg/kg. Bien que la définition d'une LM ne soit pas jugée nécessaire à ce stade, avec moins de 50 échantillons et la proximité de la concentration moyenne avec le critère de sélection, la collecte de données supplémentaires peut entraîner à l'avenir la nécessité de réexaminer le mérour par rapport au critère de sélection.

Espèces en-dessous du critère de sélection pour lesquelles une LM n'est pas requise

Anchois (*Engraulidae sp.*)

112. Les données pour les anchois ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 21). Aucune espèce individuelle de la famille des anchois (*Engraulidae*; code taxonomique : 1,21(06)) n'ayant été identifiée, les données ne sont présentées qu'au niveau de la famille. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

113. La production annuelle moyenne de plusieurs espèces d'anchois, dont l'anchois, l'anchois d'Argentine, l'anchois de Californie, l'anchois européen, l'anchois du Japon, l'anchois long nez, l'anchois du Pacifique, l'anchois d'Afrique du sud et des espèces d'anchois non spécifiées a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises, réparties sur de larges zones de pêche FAO, étaient réalisées par des pays de diverses régions de consommation GEMS/Aliments.

114. Toutes les concentrations moyennes de mercure total étant inférieures à 0,3 mg/kg, aucune LM n'est nécessaire pour les espèces d'anchois.

Tableau 21 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons d'anchois, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Anchois	<i>Engraulidae sp.</i>	Total	Non	G08 (31), G10 (16)	47	36	0,01	0,02	0,05	0,05
Anchois	<i>Engraulidae sp.</i>	Total	Oui	G07 (22), G08 (68), G10 (28), G11 (1), G15 (24)	143	36	0,07	0,14	0,20	1,25
Anchois	<i>Engraulidae sp.</i>	Méthyle	Non	ER (11), G08(5)	15	4	0,05	0,05	0,12	0,12
Anchois	<i>Engraulidae sp.</i>	Méthyle	Oui	ER (11), G08(4)	16	4	0,05	0,05	0,12	0,12

Note de bas de page. ER : Région européenne de l'OMS

Rouffe antarctique (*Hyperoglyphe antarctica*), *Seriolaella brama* et tous les centrolophidés

115. Les données pour la rouffe antarctique et le seriolella brama ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 22). Les deux étant des espèces de la famille des centrolophidés (*Centrolophidae* ; code taxonomique : 1,76(08)), un regroupement a été réalisé. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 22 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de centrolophidés, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Rouffe antarctique	<i>Hyperoglyphe antarctica</i>	Total	Non	G10 (47)	47	0	0,14	0,13	0,42	0,62
Seriolaella brama	<i>Seriolaella brama</i>	Total	Non	G10 (20)	20	0	0,06	0,04	0,12	0,14
Tous les centrolophidés	<i>Centrolophidae sp.</i>	Total	Non	G10 (67)	67	0	0,11	0,12	0,37	0,62

116. La production moyenne de seriolella brama ou de rouffe antarctique n'a pas dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La majorité des prises ayant été réalisée dans une seule zone de pêche FAO par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10, les données d'occurrence sont considérées comme géographiquement représentatives de cette espèce dans le commerce. La seriolella est une autre espèce de la famille des centrolophidés dont les prises annuelles moyennes dépassent 9 000 tonnes.

117. Toutes les concentrations moyennes de mercure total étant inférieures à 0,3 mg/kg, aucune LM n'est nécessaire, que ce soit pour la rouffe antarctique, le seriolella brama ou le groupe plus large des centrolophidés.

Odax pullus (*Odax pullus*)

118. Les données pour l'odax pullus ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 23). Aucune autre espèce de la famille des *Odacidae* (code taxonomique : 1,70(64)) n'ayant été identifiée, aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 23 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons d'odax pullus, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Odax pullus	<i>Odax pullus</i>	Total	Non	G10 (60)	60	0	0,02	0,01	0,03	0,04

119. Aucune statistique de production n'était disponible pour l'odax pullus.

120. Les concentrations moyennes de mercure total pour l'odax pullus étant inférieures à 0,3 mg/kg, aucune LM n'est nécessaire.

Capelan (*Mallotus villosus*), éperlan arc-en-ciel/d'Amérique (*Osmerus mordax*), éperlans non spécifiés (*Osemrus sp.*) et tous les éperlans communs (*Osmeridae*)

121. Les données pour le capelan et l'éperlan (arc-en-ciel et non spécifié) ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 24). Ces espèces faisant partie de la famille des éperlans /éperlans communs (*Osmeridae* ; code taxonomique : 1,23(04)), un regroupement a été réalisé. Un seul point de données pour l'éperlan de l'Atlantique a été attribué à l'*Argentina silus* et exclu pour son appartenance à une famille différente (code taxonomique : 1,23(05)). Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

122. La production moyenne de capelan et d'éperlan non spécifié a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises étaient largement réparties sur différentes zones de pêche FAO. La majorité des éperlans étaient pêchés par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10, et la majorité de capelans par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G07. D'autres données sur le capelan pourraient servir à confirmer la représentativité géographique de l'analyse ci-dessus.

Tableau 24 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons d'éperlan commun, données extraites de GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Capelan	<i>Mallotus villosus</i>	Total	Non	G10 (33)	33	6	0,04	0,02	0,05	0,05
Éperlan arc-en-ciel	<i>Osmerus mordax</i>	Total	Non	G10 (11)	11	0	0,05	0,01	0,06	0,06
Éperlan non spécifié	<i>Osemrus sp.</i>	Total	Oui	G10 (2)	2	0	0,33	0,04	0,37	0,37
Éperlan non spécifié	<i>Osemrus sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (1)	1	0	0,07	0	0,07	0,07
Tous les éperlans communs	<i>Osmeridae sp.</i>	Total	Non	G10 (44)	44	6	0,04	0,02	0,05	0,07
Tous les éperlans communs	<i>Osmeridae sp.</i>	Total	Oui	G10 (46)	46	6	0,06	0,06	0,07	0,37
Tous les éperlans communs	<i>Osmeridae sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (1)	1	0	0,07	0	0,07	0,07

123. À l'exception de deux échantillons d'éperlan non spécifié, toutes les concentrations moyennes de mercure total, y compris pour le groupe de tous les éperlans communs, étaient inférieures au critère de sélection. La moyenne des deux échantillons ci-dessus dépassait légèrement le critère de sélection, mais avec seulement deux points de données, l'incertitude est trop grande pour tirer une conclusion. Un seul résultat pour le méthylmercure dans l'éperlan non spécifié était en outre inférieur au critère de sélection.

124. Les concentrations moyennes de mercure total dans le capelan, l'éperlan arc-en-ciel et le groupe de tous les éperlans communs étant inférieures au critère de sélection, aucune LM n'est nécessaire.

Barbeau commun (*Barbus barbus*), brème commune (*Abramis brama*), carpe (*Cyprinus sp.*), mrigal (*Cirrhinus cirrhosus*), gardon (*Rutilus sp.*) et toute la famille des cyprinidés/carpes (*Cyprinidae sp.*)

125. Les données pour le barbeau, la brème, la carpe, le mrigal et le gardon ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 25). Brème est un nom vernaculaire qui peut s'appliquer à de nombreuses espèces, mais compte tenu du code associé dans les métadonnées, les données ont été interprétées comme faisant référence à la brème d'eau douce. Toutes les espèces extraites étant de la famille des carpes / cyprinidés (*Cyprinidae* ; code taxonomique : 1,40(02)), un regroupement a été possible. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

126. La production moyenne de brème d'eau douce, carpe commune, carassin, carpe de roseau, carpe argentée, gardon et cyprinidés non spécifiés a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises étaient largement réparties sur différentes zones de pêche FAO. Plusieurs espèces de carpes, commune et mrigal comprises, ont également affiché d'importantes productions d'aquaculture dans différents pays.

127. Toutes les concentrations moyennes de mercure total et de méthylmercure étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour chaque espèce et pour le regroupement réalisé. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Tableau 25 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de cyprinidés, données extraites du GEMS/Aliments

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Barbeau	<i>Barbus barbus</i>	Total	Oui	G08 (5) G15 (5)	10	0	0,22	0,12	0,41	0,43
Brème	<i>Abramis brama</i>	Total	Non	G07 (4) G08 (20) G10 (5) G06 (1)	29	29	0	0	0	0
Brème	<i>Abramis brama</i>	Total	Oui	G07 (20) G08 (96) G10 (94) G15 (44)	255	29	0,22	0,31	0,84	2,91
Brème	<i>Abramis brama</i>	Méthyle	Non	G08 (2)	2	2	0	0	0	0
Brème	<i>Abramis brama</i>	Méthyle	Oui	G08 (4) ER (14) G07(10)	18	2	0,06	0,05	0,14	0,14
Carpe	<i>Cyprinus sp.</i>	Total	Non	G08 (3) G10 (13) G15 (13) G07(37)	39	26	0,05	0,10	0,27	0,27
Carpe	<i>Cyprinus sp.</i>	Total	Oui	G08 (28) G10(13) G15 (290)	368	26	0,06	0,09	0,23	0,99
Carpe	<i>Cyprinus sp.</i>	Méthyle	Non	G15 (7) ER (93)	100	21	0,02	0,03	0,05	0,17
Carpe	<i>Cyprinus sp.</i>	Méthyle	Oui	G15(33) ER (97)	130	21	0,03	0,09	0,08	0,72
Mrigal	<i>Cirrhinus cirrhosus</i>	Total	Non	G10 (1) G07 (4)	1	0	0,05	0	0,05	0,05
Gardon	<i>Rutilus sp.</i>	Total	Oui	G08 (6) G15 (7)	17	0	0,12	0,07	0,23	0,24
Tous les cyprinidés	<i>Cyprinidae sp.</i>	Total	Non	G07 (14) G08 (23) G10 (19) G15 (13) G06 (1) G07 (61)	69	55	0,03	0,08	0,24	0,35
Tous les cyprinidés	<i>Cyprinidae sp.</i>	Total	Oui	G08 (135) G10 (108) G15 (346)	651	55	0,13	0,22	0,47	2,91
Tous les cyprinidés	<i>Cyprinidae sp.</i>	Méthyle	Non	G08 (2) G15 (7) ER (93)	102	23	0,02	0,02	0,05	0,17
Tous les cyprinidés	<i>Cyprinidae sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (4) G15 (33) ER (97)	134	23	0,03	0,09	0,11	0,72

Note de bas de page. ER : Région européenne de l'OMS

Colin d'Alaska/goberge d'Alaska (*Gadus chalcogrammus*), morue (*Gadus sp.*), aiglefin (*Melanogrammus aeglefinus*), lieu jaune (*Pollachius pollachius*), lieu noir (*Pollachius virens*), merlan bleu austral (*Micromesistius australis*), merlan (*Merlangius merlangus*) et tous les gadidés (*Gadidae sp.*)

128. Les données pour le colin d'Alaska, la morue, l'aiglefin, le lieu jaune, le lieu noir, le merlan bleu austral et le merlan ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 26). Une partie des ensembles de données correspond aux valeurs combinées de la morue et du merlan. La morue rouge (*Pseudophycis bachus*) et la morue-lingue (*Ophiodon elongatus* présumée) ont été exclues des données sur les morues en tant qu'espèces non apparentées. L'ensemble des espèces extraites faisant partie de la sous-famille des *Gadinae* dans la famille plus large des gadidés (*Gadidae* ; code taxonomique : 1,48(04)), leur regroupement a été possible. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

Tableau 26 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de gadidé, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Lieu d'Alaska	<i>Gadus chalcogrammus</i>	Total	Non	G10 (2)	2	0	0,05	0	0,05	0,05
Lieu d'Alaska	<i>Gadus chalcogrammus</i>	Méthyle	Non	G10 (240)	240	0	0,05	0,05	0,13	0,32
Morue (de l'Atlantique)	<i>Gadus morhua</i>	Total	Non	G07 (2) G10 (14)	16	3	0,08	0,06	0,20	0,21
Morue (de l'Atlantique)	<i>Gadus morhua</i>	Total	Oui	G07 (2405) G10 (14)	2419	3	0,08	0,07	0,21	0,71
Morue (du Pacifique)	<i>Gadus macrocephalus</i>	Total	Non	G10 (29)	29	3	0,11	0,17	0,17	0,97
Morue (non spécifiée)	<i>Gadus sp.</i>	Total	Non	G05 (1) G07 (1) G10 (44)	46	6	0,21	0,23	0,62	1
Morue (non spécifiée)	<i>Gadus sp.</i>	Total	Oui	G07 (8) G10 (44)	53	6	0,20	0,21	0,60	1
Morue (non spécifiée)	<i>Gadus sp.</i>	Méthyle	Non	G10 (10)	10	0	0,08	0,05	0,16	0,17
Morue et merlan combinés	<i>Gadus et merlangius sp.</i>	Total	Non	G07 (206) G08 (22), G10 (1) G15(5)	234	234	0	0	0	0
Morue et merlan combinés	<i>Gadus et merlangius sp.</i>	Total	Oui	G07 (1152) G08 (67) G10 (8) G11 (1) G15 (80)	1 308	234	0,09	0,12	0,34	1
Morue et merlan combinés	<i>Gadus et merlangius sp.</i>	Méthyle	Non	G08 (8) ER (23)	31	14	0,06	0,08	0,13	0,40
Morue et merlan combinés	<i>Gadus et merlangius sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (183) ER (41)	224	14	0,04	0,11	0,10	0,92

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Aiglefin	<i>Melanogrammus aeglefinus</i>	Total	Non	G10 (15)	15	3	0,05	0,04	0,11	0,15
Aiglefin	<i>Melanogrammus aeglefinus</i>	Total	Oui	G07 (241) G10 (15)	256	3	0,07	0,06	0,19	0,41
Lieu jaune	<i>Pollachius pollachius</i>	Total	Non	G07 (6)	6	6	0	0	0	0
Lieu jaune	<i>Pollachius pollachius</i>	Total	Oui	G07 (116)	116	6	0,12	0,08	0,32	0,49
Lieu noir	<i>Pollachius virens</i>	Total	Oui	G07 (664)	664	0	0,07	0,04	0,13	0,35
Merlan bleu austral	<i>Micromesistius australis</i>	Total	Non	G10 (60)	60	0	0,24	0,09	0,39	0,48
Merlan	<i>Merlangius merlangus</i>	Total	Non	G07 (1)	1	1	0	0	0	0
Merlan	<i>Merlangius merlangus</i>	Total	Oui	G07 (40)	40	1	0,10	0,06	0,20	0,23
Tous les gadidés	<i>Gadidae sp.</i>	Total	Non	G05(1) G07 (216) G08 (22) G10 (165) G15 (5)	408	250	0,07	0,14	0,33	1
Tous les gadidés	<i>Gadidae sp.</i>	Total	Oui	G07 (4626) G08 (67) G10 (172) G11 (1) G15 (80)	4 946	250	0,09	0,10	0,26	1
Tous les gadidés	<i>Gadidae sp.</i>	Méthyle	Non	G05 (1) G8 (8) G10 (250) ER (23)	281	14	0,05	0,05	0,14	0,40
Tous les gadidés	<i>Gadidae sp.</i>	Méthyle	Oui	G8 (183) G10 (10) ER (41)	474	14	0,05	0,08	0,13	0,92

Note de bas de page. ER : Région européenne de l'OMS

129. Les espèces de la sous-famille des gadidés présentent des volumes de prises très importants, le lieu d'Alaska étant l'espèce de poisson la plus pêchée au monde en 2016. Par ailleurs, la morue de l'Atlantique, la morue du Pacifique, le lieu noir, le merlan bleu austral, le merlan bleu, le merlan et l'aiglefin avaient tous des volumes de prise moyens dépassant 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La morue de l'Atlantique, l'aiglefin, le lieu noir, le lieu jaune, le merlan bleu et le merlan étaient tous pêchés dans les zones de pêche FAO de l'Atlantique Nord, principalement par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G07 et G08. Les prises de morue du Pacifique et de lieu d'Alaska ont été réalisées dans les deux zones de pêche FAO les plus septentrionales de l'Océan Pacifique par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Les données sur la famille des gadidés peuvent être considérées comme géographiquement représentatives.

130. Toutes les concentrations moyennes de mercure total et de méthylmercure étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour chaque espèce et pour le regroupement réalisé. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Faux flétan du Pacifique (*Atheresthes stomias*), limande commune (*Limanda limanda*), flet (*Pleuronectoidei sp.*), flétan (*Hippoglossus sp.*), plie et sole (*Pleuronectoidei sp. / Soleidae sp.*), plie cynoglosse royale (*Glyptocephalus zachirus*) et tous les poissons plats (*Pleuronectidae sp.*) et soles

131. Les données pour le faux flétan du Pacifique, la limande commune, le flet, le flétan (de l'Atlantique et de l'Alaska), la plie (canadienne et européenne), la plie cynoglosse royale et la sole ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 27). Le flet est présumé comme étant commun, sauf indication contraire. L'ensemble des espèces extraites, à l'exception de la sole, étant de la famille des poissons plats (*Pleuronectidae*; code taxonomique : 1,83(02)), leur regroupement a été possible. En tant que nom vernaculaire, le terme sole pourrait englober des espèces de la famille des poissons plats (telles que la limande-sole et la fausse limande du Pacifique) et la sole commune, qui fait véritablement partie de la famille des soles (*Soleidae*; code taxonomique : 1,83(03)), et qui a été regroupée avec ces autres poissons plats. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

Tableau 27 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de poisson plat et de sole, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Faux flétan du Pacifique	<i>Atheresthes stomias</i>	Total	Non	G10 (3)	3	0	0,09	0,04	0,13	0,13
Limande commune	<i>Limanda limanda</i>	Total	Oui	G07 (7)	7	0	0,06	0,02	0,09	0,1
Flet	<i>Pleuronectidae sp.</i>	Total	Non	G07 (1) G08 (3) G10 (11) G07 (3) G08 (12) G10 (11) G11 (8)	15	4	0,08	0,13	0,27	0,5
Flet	<i>Pleuronectidae sp.</i>	Total	Oui	G10 (10) G8 (45)	34	4	0,09	0,13	0,30	0,58
Flet	<i>Pleuronectidae sp.</i>	Méthyle	Non	G10 (10)	10	0	0,11	0,14	0,33	0,48
Flet	<i>Pleuronectidae sp.</i>	Méthyle	Oui	G10 (10)	55	0	0,07	0,07	0,18	0,48
Flétan (de l'Atlantique)	<i>Hippoglossus hippoglossus</i>	Total	Non	G10 (44) G07 (391)	44	2	0,44	0,38	1,29	1,74
Flétan (de l'Atlantique)	<i>Hippoglossus hippoglossus</i>	Total	Oui	G10 (44)	435	2	0,23	0,31	0,68	2,4
Flétan (de l'Alaska)	<i>Hippoglossus stenolepis</i>	Total	Non	G10 (240)	239	6	0,3	0,28	0,78	2,25
Flétan (non spécifié)	<i>Hippoglossus sp.</i>	Total	Non	G10 (153) G07 (1609) G08 (73)	153	0	0,29	0,23	0,8	1,07
Flétan (non spécifié)	<i>Hippoglossus sp.</i>	Total	Oui	G10 (154) G15 (30)	1 866	0	0,22	0,19	0,64	2,28
Flétan (non spécifié)	<i>Hippoglossus sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (61)	61	0	0,13	0,18	0,40	1,21

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Flétan (tous)	<i>Hippoglossus sp.</i>	Total	Oui	G07 (2000) G08 (73) G10 (436) G15 (30)	2 210	8	0,23	0,22	0,66	2,40
Plie (canadienne)	<i>Hippoglossoides platessoides</i>	Total	Non	G10 (1)	1	0	0,11	0	0,11	0,11
Plie (européenne)	<i>Pleuronectes platessa</i>	Total	Oui	G07 (53)	53	0	0,04	0,01	0,07	0,08
Plie (européenne)	<i>Pleuronectes platessa</i>	Méthyle	Non	ER (1)	1	1	0	0	0	0
Plie (européenne)	<i>Pleuronectes platessa</i>	Méthyle	Oui	ER (3)	3	1	0,03	0,02	0,04	0,04
Plie (non spécifiée)	<i>Pleuronectidae sp.</i>	Total	Non	G07 (3) G08 (1)	4	4	0	0	0	0
Plie cynoglosse royale	<i>Glyptocephalus zachirus</i>	Total	Non	G10 (2)	2	0	0,09	0,03	0,11	0,11
Sole	<i>Pleuronectidae sp./ Soleidae sp.</i>	Total	Non	G07 (1) G08 (12) G10 (9) G11 (1)	21	12	0,05	0,07	0,16	0,22
Sole	<i>Pleuronectidae sp./ Soleidae sp.</i>	Total	Oui	G07 (25) G08 (16) G10 (14) G11 (14)	69	12	0,08	0,09	0,23	0,50
Tous les poissons plats et soles	<i>Pleuronectidae sp./ Soleidae sp.</i>	Total	Non	G07 (5) G08 (14) G10 (462) G11 (1)	482	28	0,29	0,28	0,87	2,25
Tous les poissons plats et soles	<i>Pleuronectidae sp./ Soleidae sp.</i>	Total	Oui	G07 (2298) G08 (111) G10 (478) G11 (41) G15 (33)	2 910	28	0,21	0,22	0,63	2,40
Tous les poissons plats	<i>Pleuronectidae sp.</i>	Méthyle	Non	G08 (4) G10 (10) ER (7)	21	6	0,15	0,29	0,69	1,20
Tous les poissons plats	<i>Pleuronectidae sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (120) G10 (10) ER (13)	133	6	0,11	0,17	0,31	1,21

132. Le flétan de l'Alaska, la plie européenne, le flétan du Groenland, le faux flétan du Pacifique, la plie à tête plate, la limande à nageoires jaunes, la limande commune, la sole commune, la fausse limande du Pacifique, la limande-sole, le flétan européen et autres espèces de soles non spécifiées présentaient tous des volumes de prises supérieurs à 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises de flétan de l'Atlantique, de plie européenne, de limande commune, de limande-sole et de sole commune ont toutes été réalisées dans les zones de pêche FAO de l'Atlantique Nord, principalement par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G07, G08, G11 et G15. Les prises de flétan de l'Alaska et de faux flétan du Pacifique ont été réalisées dans les zones de pêche FAO les plus au nord de l'Océan Pacifique par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Le flétan non spécifié est également une espèce importante dans l'aquaculture, avec de larges volumes produits par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G08. Les données sur la famille des poissons plats et des soles peuvent être considérées comme géographiquement représentatives.

133. Les concentrations moyennes de mercure total dans le flétan de l'Atlantique et de l'Alaska étaient égales ou supérieures au critère de sélection lorsque seules les données avec des LOD/LOQ consignées ont été analysées. La majorité des données sur le flétan n'étant toutefois pas spécifiques aux espèces, il est difficile de les interpréter individuellement.

134. La concentration moyenne de mercure total et de méthylmercure étant inférieure au critère de sélection pour chacune des autres espèces et pour le regroupement de tous les poissons plats et soles, aucune LM n'est requise.

Turbot (*Psetta maxima*)

135. Les données sur le turbot ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 28). Le turbot appartient à la famille des Scophthalmidae (code taxonomique : 1,83(05)), distincte des poissons plats et soles. Aucune autre espèce de turbot n'ayant été rapportée, aucun regroupement n'a été réalisé. Tous les points de données concernaient le mercure total, dont une proportion était sans LOD/LOQ consignée

Tableau 28 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de turbot, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Turbot	<i>Psetta maxima</i>	Total	Non	G10 (53)	53	4	0,07	0,07	0,15	0,46
Turbot	<i>Psetta maxima</i>	Total	Oui	G07 (45) G10 (53)	98	4	0,08	0,06	0,19	0,46

136. La production moyenne de turbot n'a pas dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La majorité des prises de turbot a été réalisée dans une zone de pêche FAO par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G07, G08 et G11. En revanche, le turbot est une espèce importante dans l'aquaculture, un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G08 en produisant la majorité. Compte tenu de la grande production de turbot, l'ensemble de données actuel ne devrait pas être géographiquement représentatif de cet espèce.

137. Les concentrations moyennes de mercure total pour le turbot étant inférieures à 0,3 mg/kg, aucune LM n'est nécessaire.

Coryphène / mahi-mahi (*Coryphaena hippurus*)

138. Les données pour le coryphène ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 29). La famille des coryphènes (*Coryphaenidae* ; code taxonomique : 1,70(28)) ne comprenant qu'un seul genre composé de deux espèces : le mahi-mahi et le coryphène-dauphin (*Coryphaena equiselis*), et aucune donnée n'étant disponible pour cette dernière espèce, aucun regroupement n'est possible. Tous les points de données concernaient le mercure total, dont une proportion était sans LOD/LOQ consignée

Tableau 29 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de mahi-mahi, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Coryphène	<i>Coryphaena hippurus</i>	Total	Non	G10 (82)	82	2	0,26	0,17	0,52	1,02
Coryphène	<i>Coryphaena hippurus</i>	Total	Oui	G07 (18) G10 (82)	100	2	0,23	0,17	0,51	1,02

139. La production moyenne de mahi-mahi a dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises, largement réparties sur plusieurs zones de pêche FAO, étaient réalisées par des pays de diverses régions de consommation GEMS/Aliments. Par conséquent, les données d'occurrence de seulement deux régions de consommation ne devraient pas être géographiquement représentatives.

140. Les concentrations moyennes de mercure total pour le mahi-mahi étant inférieures à 0,3 mg/kg, aucune LM n'est nécessaire.

Merlu (*Merluccius* sp.), hoki / grenadier bleu / merlu à longue queue (*Macruronus novaezelandiae*) et tous les merlucciidés (*Merlucciidae*)

141. Les données pour le merlu (européen, du Pacifique, du Sud, argenté et non spécifié) et le hoki ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 10). Ces espèces faisant partie de la famille des merlucciidés (*Merlucciidae*; code taxonomique : 1,48(05)), un regroupement a été possible. La merluche blanche (*Urophycis tenuis*) a été considérée séparément dans le groupe des phycidés. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

Tableau 30 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de merlucciidé, données extraites de GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Merlu (européen)	<i>Merluccius merluccius</i>	Total	Oui	G07 (64)	64	0	0,19	0,09	0,30	0,65
Merlu (du Pacifique)	<i>Merluccius productus</i>	Total	Non	G10 (6)	6	1	0,08	0,05	0,12	0,12
Merlu (argenté)	<i>Merluccius bilinearis</i>	Total	Non	G10 (1)	1	0	0,06	0	0,06	0,06
Merlu (austral)	<i>Merluccius australis</i>	Total	Non	G10 (62)	62	0	0,13	0,06	0,24	0,40
Merlu (non spécifié)	<i>Merluccius</i> sp.	Total	Non	G07 (1) G08 (19) G15 (1)	21	21	0	0	0	0
Merlu (non spécifié)	<i>Merluccius</i> sp.	Total	Oui	G07 (22) G08 (81) G10 (17) G15 (27)	147	21	0,13	0,13	0,41	0,66
Merlu (non spécifié)	<i>Merluccius</i> sp.	Méthyle	Non	G08 (7) ER (34)	41	12	0,21	0,28	0,90	0,92
Merlu (non spécifié)	<i>Merluccius</i> sp.	Méthyle	Oui	G08 (11) ER (34)	45	12	0,20	0,27	0,90	0,92

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Hoki	<i>Macruronus novaezelandiae</i>	Total	Non	G10 (35)	35	0	0,08	0,03	0,14	0,18
Tous les merluccidés	<i>Merlucciidae sp.</i>	Total	Non	G07 (1) G08 (19), G10 (104) G15 (1)	125	22	0,09	0,07	0,18	0,40
Tous les merluccidés	<i>Merlucciidae sp.</i>	Total	Oui	G07 (22), G08 (145) G10 (121) G15 (27)	315	22	0,13	0,11	0,34	0,66
Tous les merluccidés	<i>Merlucciidae sp.</i>	Méthyle	Non	G08 (7) ER (34)	41	12	0,21	0,28	0,90	0,92
Tous les merluccidés	<i>Merlucciidae sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (11) ER (34)	45	12	0,20	0,27	0,90	0,92

Note de bas de page. ER : Région européenne de l'OMS

142. Les captures annuelles moyennes de merlu européen, de merlu austral, de merlu argenté, de merlu du Sud Pacifique, de merlu argentin, de merlu du Nord Pacifique, de merlu du Cap et de hoki ont toutes dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La majorité des prises de merlu européen a été réalisée dans une zone de pêche FAO par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G07 et G08. De la même manière, la majorité des prises de hoki a été réalisée dans une zone de pêche du Sud Pacifique par un pays de la région de consommation G10. L'ensemble de données comportant des résultats de plusieurs régions de consommation, il est probablement géographiquement représentatif des espèces de merluccidés identifiées.

143. Toutes les concentrations moyennes de mercure total et de méthylmercure étant inférieures à 0,3 mg/kg pour chaque espèce et pour le regroupement de merluccidés, on peut en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Sandre / perche-brochet (*Sander lucioperca*), perche (*Perca sp.*), doré noir / sandre canadien (*Sander Canadensis*), doré jaune (*Sander vitreus*) et toute la famille des perches (*Percidae*)

144. Les données pour la perche (européenne et canadienne), le sandre, le doré noir et le doré jaune ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 31). Toutes les espèces extraites étant de la famille des perches (*Percidae*; code taxonomique : 1,70(14)), un regroupement a été possible. Le bar blanc (*Morone chrysops*) a été classé parmi les bars, la perche du Nil (*Lates niloticus*) et la perche grimpeuse (*Anabas testudineus*) ont été exclues en tant qu'espèces non apparentées. Les points de données concernaient le mercure total avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

145. Les captures annuelles moyennes de perche européenne et de sandre ont dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Pour le doré jaune et la perche canadienne, toutes les prises ont été réalisées dans une zone de pêche FAO par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10 uniquement. Les prises de sandre et de perche européenne ont été réalisées sur quatre zones de pêche FAO par des pays de plusieurs régions de consommation GEMS/Aliments, dont les régions G07, G08, G10 et G15. Compte tenu de la vaste couverture de la plupart des régions de prise dans l'ensemble de données pour la famille des perches, on peut le considérer comme géographiquement représentatif.

Tableau 31 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de perche, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Sandre	<i>Sander lucioperca</i>	Total	Non	G10 (16)	16	3	0,06	0,03	0,11	0,11
Perche (européenne)	<i>Perca fluviatilis</i>	Total	Non	G08 (1) G10 (1) G15 (1)	3	2	0,02	0,04	0,06	0,07
Perche (européenne)	<i>Perca fluviatilis</i>	Total	Oui	G07 (354) G08 (44) G10 (1) G11 (4) G15 (26)	429	2	0,16	0,12	0,37	0,78
Perche (canadienne)	<i>Perca flavescens</i>	Total	Non	G10 (85)	85	8	0,09	0,07	0,20	0,43
Sandre canadien	<i>Sander canadensis</i>	Total	Non	G10 (12)	12	0	0,28	0,09	0,45	0,52
Doré jaune	<i>Sander vitreus</i>	Total	Non	G10 (326)	329	1	0,28	0,15	0,54	0,93
Toute la famille des perches	Percidae sp.	Total	Non	G08 (1) G10 (431) G15 (1)	433	17	0,23	0,16	0,50	0,93
Toute la famille des perches	Percidae sp.	Total	Oui	G07 (354) G08 (44) G10 (431), G11 (4), G15 (26)	871	17	0,20	0,14	0,49	0,93

146. Toutes les concentrations moyennes de mercure total étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour chacune des espèces et pour le regroupement de la famille des perches. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Poisson-loup (*Anarhichas sp*)

147. Les données pour le poisson-loup (de l'Atlantique, gélatineux, tacheté et non spécifié) ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 32). La famille des poissons-loups (*anarhichadidae* ; code taxonomique : 1,71(02)) contient deux genres : *Anarhichas* et *Anarrhichthys*. Le poisson-loup à ocelles (*Anarrhichthys ocellatus*) est monotypique pour ce dernier genre mais n'est pas représenté dans les données extraites. Aucun regroupement n'a par conséquent été réalisé au niveau de la famille, seulement au niveau du genre *Anarhichas* (code taxonomique : 1,71(02)001). Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

148. Les captures annuelles moyennes de poisson-loup de l'Atlantique, gélatineux et tacheté ont toutes dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises de ces trois espèces étaient limitées aux zones de pêche FAO de l'Atlantique Nord, dont la majorité était réalisée par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G07 et G10. L'ensemble de données pour le poisson-loup est par conséquent considéré comme géographiquement représentatif pour le commerce.

149. Toutes les concentrations moyennes de mercure total et de méthylmercure étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour chaque espèce et pour le regroupement réalisé. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Tableau 32 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de poisson-loup, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Poisson-loup (de l'Atlantique)	<i>Anarhichas lupus</i>	Total	Oui	G07 (47)	47	0	0,12	0,11	0,09	0,29
Poisson-loup (gélatineux)	<i>Anarhichas denticulatus</i>	Total	Oui	G07 (12)	12	0	0,03	0,02	0,02	0,07
Poisson-loup (tacheté)	<i>Anarhichas minor</i>	Total	Oui	G07 (26)	26	0	0,06	0,04	0,06	0,14
Poisson-loup (non spécifié)	<i>Anarhichas sp.</i>	Total	Non	G08 (24) G10 (7) G15 (5)	36	36	0	0	0	0
Poisson-loup (non spécifié)	<i>Anarhichas sp.</i>	Total	Oui	G08 (27) G10 (7) G11 (2) G15 (30)	67	36	0,10	0,24	0,04	0,75
Poisson-loup (non spécifié)	<i>Anarhichas sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (1)	1	0	0,12	0	0,12	0,12
Tous les poissons-loups	<i>Anarhichas sp.</i>	Total	Non	G08 (24) G10 (7) G15 (5)	36	36	0	0	0	0
Tous les poissons-loups	<i>Anarhichas sp.</i>	Total	Oui	G07 (86) G08 (27) G10 (7) G11 (2) G15 (30)	152	36	0,10	0,17	0,04	0,51
Tous les poissons-loups	<i>Anarhichas sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (1)	1	0	0,12	0	0,12	0,12

Sébaste du Pacifique / sébaste à longue mâchoire (*Sebastes alutus*), sébaste acadien / atlantique (*Sebastes fasciatus* et *Sebastes mentella*), sébaste orangé / sébaste doré (*Sebastes marnius*) et tous les sébastes (*Sebastes sp.*)

150. Les données pour le sébaste du Pacifique, le sébaste acadien et atlantique, le sébaste orangé et tous les sébastes ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 33). Seules les espèces du genre *Sebastes* (code taxonomique : 1,78(01)001) ont été identifiées, bien que des échantillons de sébastes non spécifiés auraient pu être attribués à des espèces de la famille plus large des scorpaenidés (*Scorpaenidae*). La validité du regroupement des données en tant que famille est par conséquent inconnue, et ce regroupement n'a été entrepris qu'au niveau du genre. Les points de données concernaient le mercure total avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

Tableau 33 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de sébastes, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Sébaste du Pacifique	<i>Sebastes alutus</i>	Total	Non	G10 (5)	5	0	0,08	0,03	0,12	0,13
Sébaste acadien	<i>Sebastes fasciatus</i>	Total	Non	G10 (2)	2	0	0,12	0,02	0,13	0,13
Sébaste (atlantique/non spécifié)	<i>Sebastes mentella</i>	Total	Non	G10 (51)	51	15	0,08	0,08	0,22	0,36
Sébaste (atlantique/non spécifié)	<i>Sebastes mentella</i>	Total	Oui	G07 (7) G10 (51)	58	15	0,09	0,08	0,25	0,36
Sébaste orangé	<i>Sebastes norvegicus</i>	Total	Oui	G07 (18) G10 (1)	19	0	0,14	0,07	0,25	0,27
Sébastes (non spécifiés)	<i>Sebastes sp.</i>	Total	Non	G10 (92)	92	1	0,27	0,22	0,70	1,26
Tous les sébastes	<i>Sebastes sp.</i>	Total	Non	G10 (151)	151	16	0,20	0,20	0,60	1,26
Tous les sébastes	<i>Sebastes sp.</i>	Total	Oui	G07 (25) G10 (151)	176	16	0,19	0,19	0,59	1,26

151. Les captures annuelles moyennes des espèces de sébaste du Pacifique, sébaste orangé / doré, sébaste atlantique et sébastes non spécifiés ont toutes dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises de sébaste orangé, de sébaste atlantique et de sébastes non spécifiés étaient largement limitées aux zones de pêche FAO de l'Atlantique Nord, dont la majorité était réalisée par des pays des régions de consommation GEMS/Aliments G07 et G10. L'ensemble de données pour les sébastes est par conséquent considéré comme géographiquement représentatif.

152. Toutes les concentrations moyennes de mercure total étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour chacune des espèces et pour le regroupement. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Vivaneau australasien (*Pagrus auratus*), pageot acarné (*Pagrus acarne*), bogue (*Boops boops*), brème de mer (*Sparidae sp*) et tous les sparidés / brèmes de mer (*Sparidae sp*)

153. Les données pour le vivaneau australasien, le bogue et le pageot acarné (et brème de mer non spécifiée) ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 34). Ces espèces appartenant à la famille des sparidés / brèmes (*Sparidae* ; code taxonomique : 1,70(39)), un regroupement a été réalisé. La brème de mer se distingue de la brème d'eau douce, qui est prise en compte ci-dessus dans la famille des carpes. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec toutes les LOD/LOQ consignées.

Tableau 34 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de sparidés, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Vivaneau australasien	<i>Pagrus auratus</i>	Total	Non	G10 (64)	64	0	0,12	0,17	0,25	1,21
Bogue	<i>Boops boops</i>	Total	Non	G10 (1)	1	0	0,09	0	0,09	0,09
Pageot acarné	<i>Pagellus acarne</i>	Total	Non	G10 (4)	4	1	0,07	0,06	0,15	0,17
Brème de mer (non spécifiée)	<i>Sparidae sp.</i>	Total	Non	G10 (10)	10	0	0,20	0,10	0,36	0,43
Brème de mer (non spécifiée)	<i>Sparidae sp.</i>	Méthyle	Non	G10 (10)	10	0	0,17	0,09	0,33	0,37
Tous les sparidés	<i>Sparidae sp.</i>	Total	Non	G10 (79)	79	1	0,13	0,16	0,28	1,21
Tous les sparidés	<i>Sparidae sp.</i>	Méthyle	Non	G10 (10)	10	0	0,17	0,09	0,33	0,37

154. Les captures annuelles moyennes de vivaneau australasien, de dorade grise, de bogue et de brème de mer non spécifiée ont toutes dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Pour le vivaneau australasien, la majorité des prises a été réalisée dans deux zones de pêche FAO par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Pour ces espèces, un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10 avait par ailleurs une importante production d'aquaculture. Les données d'occurrence devraient par conséquent être géographiquement représentatives de cette espèce dans le commerce. Pour les autres espèces de sparidés, toutefois, les prises étaient réparties sur de larges zones de pêche FAO et réalisées par des pays de diverses régions de consommation GEMS/Aliments. La limitation des données d'occurrence à une seule région de consommation GEMS/Aliments signifie qu'elles ne devraient pas être géographiquement représentatives pour ces espèces dans le commerce.

155. Toutes les concentrations moyennes de mercure total et de méthylmercure étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour chaque espèce et pour le regroupement réalisé. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Mulet à grosse tête / mulet cabot / mulet commun (*Mugil cephalus*) et tous les mulets (*Mulidae sp.*)

156. Les données pour le mulet (à grosse tête/commun et non spécifié) ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 35). Ces espèces appartenant à la famille des mulets (*Mulidae* ; code taxonomique : 1,65(01)), un regroupement a été réalisé. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

157. Les captures annuelles moyennes de mulet commun et non spécifié ont dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises de mulet commun étaient réparties sur de larges zones de pêche FAO, la majorité étant attribuée à un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G08. Les espèces de mulet commun et non spécifiées présentaient en outre une importante production d'aquaculture, de larges volumes de ces dernières étant produits par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G06. Des données d'occurrence ayant été chargées par des pays d'autres régions de consommation, leur représentativité géographique des espèces dans le commerce est inconnue.

158. Toutes les concentrations moyennes de mercure total et de méthylmercure étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour chaque espèce et pour le regroupement réalisé. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Tableau 35 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de mulet, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Mulet commun	<i>Mugil cephalus</i>	Total	Non	G08 (10) G10 (10)	20	17	0,03	0,05	0,09	0,18
Mulet commun	<i>Mugil cephalus</i>	Total	Oui	G07 (2) G08 (12) G10 (43) G15 (3)	60	17	0,14	0,19	0,54	1,00
Mulet commun	<i>Mugil cephalus</i>	Méthyle	Non	G08 (7)	7	7	0	0	0	0
Mulet commun	<i>Mugil cephalus</i>	Méthyle	Oui	G08 (8)	8	7	0,02	0,05	0,09	0,14
Mulet (non spécifié)	<i>Mugilidae sp.</i>	Total	Oui	G07 (3)	3	0	0,07	0,20	0,10	0,10
Tous les mulets	<i>Mugilidae sp.</i>	Total	Non	G08 (10) G10 (10)	20	17	0,03	0,05	0,09	0,18
Tous les mulets	<i>Mugilidae sp.</i>	Total	Oui	G07 (5) G08 (12) G10 (43) G15 (3)	63	17	0,14	0,19	0,53	1,00
Tous les mulets	<i>Mugilidae sp.</i>	Méthyle	Non	G08 (7)	7	7	0	0	0	0
Tous les mulets	<i>Mugilidae sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (8)	8	7	0,02	0,05	0,09	0,14

Grondin à aile bleue (*Chelidonichthys kumu*)

159. Les données pour le grondin à aile bleue ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 36). Aucune autre espèce de la famille des grondins (*Triglidae* ; code taxonomique : 1,78(02)) n'ayant été identifiée, aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

160. Les captures annuelles moyennes de grondin à aile bleue n'ont pas dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Ces prises ont été réalisées dans trois zones de pêche FAO, la majorité par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Les données d'occurrence peuvent par conséquent être considérées comme géographiquement représentatives.

Tableau 36 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de grondin à aile bleue, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Grondin à aile bleue	<i>Chelidonichthys kumu</i>	Total	Non	G10 (28)	28	0	0,11	0,12	0,40	0,47

161. Les concentrations moyennes de mercure total pour le grondin à aile bleue étaient inférieures au critère de sélection de 0,3 mg/kg. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Hareng de l'Atlantique (*Clupea harengus*), hareng du Pacifique (*Clupea pallasii*) et sardines (*Clupeidae* sp. divers.) Alose (*Alosa* sp.), sprat (*Sprattus* sp.) et tous les clupéoidés (*Clupeidae*)

162. Les données pour le hareng (de l'Atlantique, du Pacifique et non spécifié) et les sardines, l'alose et le sprat ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 37). Toutes étant des espèces de la famille des harengs/clupéoidés (*Clupeidae*; code taxonomique : 1,21(05)), un regroupement a été entrepris. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

Tableau 37 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de hareng, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Hareng (de l'Atlantique)	<i>Clupea harengus</i>	Total	Non	G10 (21)	21	6	0,06	0,05	0,14	0,15
Hareng (du Pacifique)	<i>Clupea pallasii</i>	Total	Non	G10 (4)	4	0	0,06	0,01	0,08	0,08
Hareng (non spécifié)	<i>Clupea</i> sp.	Total	Non	G07 (3)	3	3	0	0	0	0
Hareng (non spécifié)	<i>Clupea</i> sp.	Total	Oui	G07 (1058) G08 (73) G15 (143)	1 274	3	0,04	0,03	0,08	0,4
Hareng (non spécifié)	<i>Clupea</i> sp.	Méthyle	Non	ER (2)	2	1	0,05	0,07	0,10	0,10
Hareng (non spécifié)	<i>Clupea</i> sp.	Méthyle	Oui	G08 (39) ER (8)	47	1	0,03	0,02	0,06	0,10
Sardines	Diverses espèces	Total	Non	G07 (3) G08 (64) G10 (17) G15 (3) NC (18)	105	89	0,01	0,01	0,03	0,06
Sardines	Diverses espèces	Total	Oui	G07 (12) G08 (200) G10 (38) G11 (1) G15 (150) NC (18)	464	72	0,04	0,10	0,12	2,00
Sardines	Diverses espèces	Méthyle	Non	G08 (14) G10 (10) ER (46)	70	34	0,06	0,19	0,12	0,95
Sardines	Diverses espèces	Méthyle	Oui	G08 (16) G10 (10) ER (46)	72	34	0,06	0,19	0,12	0,95
Alose	<i>Alosia</i> sp.	Total	Oui	G10 (1)	1	0	0,17	0	0,17	0,17
Sprat	<i>Sprattus</i> sp.	Total	Non	G07 (1)	1	1	0	0	0	0

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Sprat	<i>Sprattus sp.</i>	Total	Oui	G07 (47) G08 (7) G10 (30) G11 (1) G15 (22)	107	1	0,02	0,02	0,05	0,12
Sprat	<i>Sprattus sp.</i>	Méthyle	Non	ER (1)	1	1	0	0	0	0
Sprat	<i>Sprattus sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (25) ER (1)	26	1	0,01	<0,01	0,02	0,02
Tous les harengs	<i>Clupeidae sp.</i>	Total	Non	G07 (7) G08 (64) G10 (42) G15 (3) NC (18)	134	99	0,01	0,03	0,07	0,15
Tous les harengs	<i>Clupeidae sp.</i>	Total	Oui	G07 (1117) G08 (280) G10 (94), G11 (2), G15 (315) NC (18)	1 871	99	0,04	0,05	0,09	2,00
Tous les harengs	<i>Clupeidae sp.</i>	Méthyle	Non	G08 (14) G10 (10) ER (49)	73	36	0,06	0,19	0,12	0,95
Tous les harengs	<i>Clupeidae sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (80) G10 (10) ER (55)	145	36	0,04	0,13	0,11	0,95

Note de bas de page. ER : Région européenne de l'OMS ; NC : Pays non classé dans les régions de consommation GEMS/Aliments.

163. Les captures annuelles moyennes de hareng de l'Atlantique, de hareng du Pacifique, de sardine du Japon, de sardine de Californie, de sardine d'Afrique du Sud, de sardine commune, de sprat européen et de sprat des îles Falkland ont dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016.

164. Toutes les concentrations moyennes de mercure total et de méthylmercure étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour chaque espèce et pour le regroupement réalisé. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Kahawai / saumon australien (*Arripis trutta*)

165. Les données pour le kahawai ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 38). Aucune autre espèce de la même famille (*Arripidae*; code taxonomique : 1,70(29)) n'ayant été identifiée, aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 38 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de kahawai, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Kahawai	<i>Arripis trutta</i>	Total	Non	G10 (60)	60	0	0,24	0,10	0,38	0,65

166. Les captures annuelles moyennes de kahawai n'ont pas dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises étaient limitées à deux zones de pêche, plus de 50 % étant attribués à un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Les données peuvent par conséquent être considérées comme géographiquement représentatives de cette espèce dans le commerce.

167. Les concentrations moyennes de mercure total dans le kahawai étaient inférieures au critère de sélection de 0,3 mg/kg. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Moki (*Latridopsis ciliaris*)

168. Les données pour le moki ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 39). Aucune autre espèce de la même famille (*Latridae*; code taxonomique : 1,70(71)) n'ayant été identifiée, aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 39 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de moki, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Moki	<i>Latridopsis ciliaris</i>	Total	Non	G10 (35)	35	0	0,12	0,10	0,17	0,64

169. Aucune statistique de production n'était disponible pour le moki.

170. Les concentrations moyennes de mercure total du moki étaient inférieures au critère de sélection de 0,3 mg/kg. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Raies (*Rajiformes*)

171. Les données pour les raies ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 40). Aucune espèce individuelle de raie n'ayant été identifiée dans l'ensemble de données, les données sont regroupées sur le plan de l'ordre (*Rajiformes*; code taxonomique : 1,10). Tous les points de données concernaient le mercure total, dont une majorité sans LOD/LOQ consignée.

172. Aucune espèce individuelle identifiée de raie n'a dépassé une production annuelle moyenne de 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Le total pour l'ensemble des raies non spécifiées dépassait toutefois largement les 9 000 tonnes. Les prises, largement réparties sur plusieurs zones de pêche FAO, étaient réalisées par des pays de diverses régions de consommation GEMS/Aliments. Les données d'occurrence ne devraient par conséquent pas être très représentatives sur le plan géographique.

173. Les concentrations moyennes de mercure total de l'ensemble des raies étaient inférieures au critère de sélection de 0,3 mg/kg. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Tableau 40 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de raie, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Raies	<i>Rajiformes sp.</i>	Total	Non	G07 (1)	1	1	0	0	0	0
Raies	<i>Rajiformes sp.</i>	Total	Oui	G07 (33) G08 (1) G10 (13) G15 (8)	55	1	0,20	0,32	1,00	1,60
Autres raies	<i>Rajiformes sp.</i>	Total	Non	G10 (17)	17	2	0,13	0,11	0,29	0,49
Toutes les raies	<i>Rajiformes sp.</i>	Total	Non	G07 (1) G10 (17)	18	3	0,12	0,11	0,26	0,49
Toutes les raies	<i>Rajiformes sp.</i>	Total	Oui	G07 (33) G08 (1) G10 (30) G15 (8)	72	3	0,18	0,28	0,69	1,60

Grande castagnole (*Brama brama*) et castagnole australe (*Brama australis*)

174. Les données pour la grande castagnole et la castagnole australe ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 41). Aucune autre espèce de la même famille (*Bramidae*; code taxonomique : 1,70(27)) n'ayant été identifiée, un regroupement n'a été réalisé qu'au niveau du genre (*Brama*; code taxonomique : 1,70(27)003). Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 41 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de grande castagnole et de castagnole australe, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Grande castagnole	<i>Brama brama</i>	Total	Non	G10 (30)	30	0	0,08	0,05	0,16	0,29
Castagnole australe	<i>Brama australis</i>	Total	Non	G05 (1)	1	1	0	0	0	0
Castagnoles (Brama)	<i>Brama sp.</i>	Total	Non	G05 (1) G10 (30)	31	1	0,07	0,05	0,15	0,29

175. Les captures annuelles moyennes de grande castagnole et de castagnole australe ont dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises de castagnole australe étaient réalisées dans une seule zone de pêche FAO, principalement par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G05. Les prises de grande castagnole étaient réalisées dans plusieurs zones de pêche FAO par des pays de diverses régions de consommation GEMS/Aliments. L'ensemble de données pour la castagnole ne devrait pas être géographiquement représentatif.

176. Toutes les concentrations moyennes de mercure total étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour chacune des espèces et pour le regroupement. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Morue rouge (*Pseudophycis bachus*)

177. Les données pour la morue rouge ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 42). La morue rouge faisant partie de la famille des *Moridae* (code taxonomique : 1,48(02)) distincte des autres morues, les données en ont été analysées séparément. Aucune autre espèce de la même famille n'ayant été identifiée, aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

178. Les captures annuelles moyennes de morue rouge n'ont pas dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises étaient réalisées dans une seule zone de pêche, toutes par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Les données peuvent par conséquent être considérées comme géographiquement représentatives de cette espèce dans le commerce.

Tableau 42 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de morue rouge, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Morue rouge	<i>Pseudophycis bachus</i>	Total	Non	G10 (23)	23	0	0,06	0,04	0,14	0,14

179. Les concentrations moyennes de mercure total pour la morue rouge étaient inférieures au critère de sélection de 0,3 mg/kg. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Andorrevé du Cap (*Emmelichthys nitidus*)

180. Les données pour l'andorrevé du Cap ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 43). Aucune autre espèce de la famille des *Emmelichthyidae* (code taxonomique : 1,70(30)) n'ayant été identifiée, aucun regroupement n'a été possible. Tous les points de données concernaient le mercure total et étaient accompagnés des LOD/LOQ consignés.

Tableau 43 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons d'andorrevé du Cap, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Andorrevé du Cap	<i>Emmelichthys nitidus</i>	Total	Non	G10 (33)	33	0	0,15	0,07	0,28	0,30

181. Les captures annuelles moyennes d'andorrevé du Cap n'ont pas dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. Les prises étaient limitées à deux zones de pêche, la majorité étant attribuée à un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Les données peuvent par conséquent être considérées comme géographiquement représentatives de cette espèce dans le commerce.

182. Les concentrations moyennes de mercure total pour l'andorrevé du Cap étaient inférieures au critère de sélection de 0,3 mg/kg. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Ombre (*Salvelinus sp.*), cisco et corégone (*Coregonus sp.*), inconnu (*Stenodus nelma*), saumon et truite (*Salmo and Oncorhynchus sp.*) et tous les salmonidés (*Salmonidae*)

183. Les données pour l'ombre (chevalier et non spécifié), le cisco, l'inconnu, le saumon (atlantique, royal, kéta, coho, rose, rouge et du Pacifique non spécifié), la truite (grise, brune, arc-en-ciel, non spécifiée), les truites et saumons combinés et le corégone ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 44). Toutes étant des espèces de la famille des salmonidés (*Salmonidae* ; code taxonomique : 1,23(01)), un regroupement a été réalisé. Le nom anglais du corégone (*whitefish*, soit « poisson blanc ») a été interprété comme étant de l'espèce *Coregonus sp.* sur la base des métadonnées, bien que ce nom vernaculaire puisse également faire référence à la viande de poissons non gras. Le nom anglais « lake trout » fait référence à *Salmo trutta* (truite brune) ou à *Salvelinus namaycush* (truite grise), mais les deux sont de la famille des salmonidés. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

184. Les captures annuelles moyennes ont dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016 pour le saumon kéta, le saumon rouge, le saumon royal, le saumon coho et les espèces de salmonidés non spécifiées. Ces prises ont été réalisées principalement dans quatre zones de pêche FAO, une grande majorité par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G10. Trois espèces étaient importantes dans le domaine de l'aquaculture, le saumon atlantique étant essentiellement produit dans un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G07, le saumon royal par un pays de la région de consommation G10 et la truite arc-en-ciel ayant de larges volumes de production d'aquaculture dans de nombreux pays différents. Compte tenu de la vaste représentation des pays dans l'ensemble de données sur les salmonidés, les données peuvent être considérées comme géographiquement représentatives.

185. Toutes les concentrations moyennes de mercure total et de méthylmercure étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour chaque espèce et pour le regroupement des salmonidés. Le ratio de méthylmercure par rapport au mercure total sur l'ensemble des salmonidés était d'environ 75 %. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

Tableau 44 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons de salmonidés, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Omble (chevalier)	<i>Salvelinus alpinus</i>	Total	Non	G10 (12)	12	3	0,03	0,03	0,07	0,08
Omble (non spécifié)	<i>Salvelinus sp.</i>	Total	Oui	G07 (8)	8	0	0,03	0,01	0,04	0,04
Omble (non spécifié)	<i>Salvelinus sp.</i>	Méthyle	Non	ER (8)	8	0	0,02	0,01	0,03	0,03
Cisco	<i>Coregonus sp.</i>	Total	Non	G10 (3)	3	1	0,06	0,04	0,10	0,10
Inconnu	<i>Stenodus nelba</i>	Total	Non	G10 (3)	3	0	0,13	0,02	0,14	0,14
Saumon (atlantique)	<i>Salmo salar</i>	Total	Non	G10 (70) NC (2)	73	31	0,03	0,05	0,05	0,07
Saumon (atlantique)	<i>Salmo salar</i>	Total	Oui	G10 (70) NC (2)	75	31	0,03	0,03	0,05	0,08
Saumon (royal)	<i>Oncorhynchus tshawytscha</i>	Total	Non	G10 (8)	8	0	0,07	0,02	0,09	0,10
Saumon (kéta)	<i>Oncorhynchus keta</i>	Total	Non	G10 (5)	5	3	0,02	0,02	0,05	0,05
Saumon (coho)	<i>Oncorhynchus kisutch</i>	Total	Non	G10 (6)	6	3	0,02	0,02	0,05	0,05
Saumon (rose)	<i>Oncorhynchus gorbuscha</i>	Total	Non	G10 (5)	5	3	0,01	0,01	0,02	0,02
Saumon (rouge)	<i>Oncorhynchus nerka</i>	Total	Non	G10 (10)	10	5	0,03	0,03	0,06	0,06
Saumon (du Pacifique non spécifié)	<i>Oncorhynchus sp.</i>	Total	Non	G10 (12) NC (1)	15	7	0,03	0,03	0,08	0,14
Saumon (du Pacifique non spécifié)	<i>Oncorhynchus sp.</i>	Méthyle	Non	C10 (10)	10	0	0,04	0,03	0,09	0,13
Truite (brune)	<i>Salmo trutta</i>	Total	Non	G10 (44)	44	0	0,21	0,10	0,39	0,58
Truite (arc-en-ciel)	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Total	Non	G07 (48) G10 (36)	84	61	0,01	0,02	0,05	0,10
Truite (arc-en-ciel)	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Total	Oui	G07 (457) G10	493	61	0,05	0,06	0,10	0,86

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Truite (arc-en-ciel)	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Méthyle	Non	(36) G10 (10)	10	0	0,01	0	0,02	0,02
Truite (non spécifiée)	<i>Salmo et oncorhynchus sp.</i>	Total	Non	G07 (1) G10 (4)	5	1	0,04	0,02	0,05	0,05
Truite (non spécifiée)	<i>Salmo et oncorhynchus sp.</i>	Total	Oui	G07 (4) G10 (4)	8	1	0,04	0,02	0,05	0,06
Saumons et truites combinés	<i>Salmo et oncorhynchus sp.</i>	Total	Non	G07 (56) G08 (91) G10 (5) G15 (1)	153	153	0	0	0	0
Saumons et truites combinés	<i>Salmo et oncorhynchus sp.</i>	Total	Oui	G07 (1138) G08 (380) G10 (12) G11 (2) G15 (209)	1 741	153	0,03	0,03	0,06	0,95
Saumons et truites combinés	<i>Salmo et oncorhynchus sp.</i>	Méthyle	Non	G08 (15) (14) ER (45)	69	28	0,03	0,04	0,11	0,11
Saumons et truites combinés	<i>Salmo et oncorhynchus sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (15) G15 (13) ER (45)	83	28	0,03	0,04	0,11	0,11
Corégone	<i>Coregonus sp.</i>	Total	Non	G08 (6) G10 (89)	95	17	0,07	0,15	0,13	1,43
Corégone	<i>Coregonus sp.</i>	Total	Oui	G07 (11) G08 (26) G10 (89)	126	17	0,08	0,13	0,16	1,43
Tous les salmonidés	<i>Salmonidae sp.</i>	Total	Non	G05 (2) G07 (106) G08 (97) G10 (312) G15 (1) NC (3) G05 (2) G07 (1621), G08 (406)	521	288	0,04	0,09	0,18	1,43
Tous les salmonidés	<i>Salmonidae sp.</i>	Total	Oui	G10 (319) G11 (2) G15 (209) NC (3)	2 562	288	0,04	0,05	0,10	1,43
Tous les salmonidés	<i>Salmonidae sp.</i>	Méthyle	Non	G08 (14)	97	28	0,03	0,04	0,11	0,13

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Tous les salmonidés	<i>Salmonidae</i> sp.	Méthyle	Oui	G10 (10) ER (53) G08 (15) G10 (1) G15 (13) ER (53)	111	28	0,03	0,04	0,11	0,13

Note de bas de page. ER : Région européenne de l'OMS ; NC : Pays non classé dans les régions de consommation GEMS/Aliments.

Congre (*Conger sp.*), morénésoce (*Muraenesox sp.*), anguille commune (*Anguilla sp.*) et toutes les anguilles (*Anguilliformes sp.*)

186. Les données pour le congre, le morénésoce, les anguilles (d'Amérique, à longues nageoires, *anguilla* spécifiées et non spécifiées) ont été extraites de la base GEMS/Aliments (Tableau 45). Toutes les espèces d'anguilles étant des membres de l'ordre *Anguilliformes* (code taxonomique : 1,43), tous les points de données ont été regroupés au niveau dudit ordre. Les résultats pour l'anguille des marais (*Synbranchidae sp.*) et l'abadèche ont été exclus car celles-ci sont non apparentées, la dernière étant considérée ci-dessus dans la famille des abadèches. Un échantillon d'anguille épineuse a été interprété comme appartenant à *Mastacembelus armatus* et exclu comme étant non apparenté. Un seul résultat de 110 mg/kg pour une anguille (non spécifiée) a été omis en tant qu'observation aberrante. Les points de données portaient sur le mercure total et le méthylmercure, avec une proportion sans LOD/LOQ consignée.

Tableau 45 : Résumé des données d'occurrence sur le mercure total en mg/kg dans les échantillons d'anguille, données extraites du GEMS/Aliments.

Nom vernaculaire	Espèce	Mercure total ou méthylmercure	Comprend les points de données sans LOQ	Région	Nombre total d'enregistrements	Résultats non détectés	Moyenne	Écart-type	P95	Maxi
Congre	<i>Conger sp.</i>	Total	Non	G07 (2) G10 (8)	6	2	0,13	0,13	0,30	0,34
Congre	<i>Conger sp.</i>	Total	Oui	G07 (9) G10 (8)	13	2	0,18	0,11	0,33	0,34
Morénésoce	<i>Muraenesox sp.</i>	Total	Non	G10 (4)	4	0	0,11	0,11	0,24	0,27
Anguille (d'Amérique)	<i>Anguilla rostrata</i>	Total	Non	G10 (57)	57	6	0,35	0,34	0,89	1,95
Anguille (anguilla non spécifiée)	<i>Anguilla sp.</i>	Total	Non	G10 (8)	8	0	0,12	0,05	0,18	0,19
Anguille (à longues nageoires)	<i>Anguilla dieffenbachii</i>	Total	Non	G10 (1)	1	0	0,23	0	0,23	0,23
Anguille (non spécifiée)	<i>Anguilla sp.</i>	Total	Non	G07 (1) G08 (10) G10 (37)	48	12	0,15	0,16	0,40	0,72
Anguille (non spécifiée)	<i>Anguilla sp.</i>	Total	Oui	G07 (34) G08 (211) G10 (65) G11 (217) G15 (2)	528	12	0,18	0,19	0,46	1,90
Anguille (non spécifiée)	<i>Anguilla sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (8) ER (4)	12	0	0,18	0,14	0,44	0,46
Toutes les anguilles	<i>Toutes anguilliformes sp.</i>	Total	Non	G07 (3) G08 (10) G10 (111)	124	20	0,24	0,27	0,71	1,95
Toutes les anguilles	<i>Toutes anguilliformes sp.</i>	Total	Oui	G07 (43) G08 (211) G10 (140) G11 (217) G15 (2)	611	20	0,19	0,21	0,56	1,95
Toutes les anguilles	<i>Toutes anguilliformes sp.</i>	Méthyle	Oui	G08 (8) ER (4)	12	0	0,18	0,14	0,44	0,46

Note de bas de page. ER : Région européenne de l'OMS

187. Les captures annuelles moyennes de congre, de morénésoce du Japon et de morénésoce non spécifié ont dépassé 9 000 tonnes sur la période 2010-2016. La majorité des prises de congre a été réalisée dans une zone de pêche FAO par des pays de la région de consommation GEMS/Aliments G08. Pour les morénésoces, la majorité des captures était réalisée dans une zone de pêche FAO par un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G08. Les prises d'anguille commune n'ont pas dépassé 9 000 tonnes, mais la production d'aquaculture d'anguille du Japon a dépassé 9 000 tonnes. La majorité de cette production était réalisée dans un pays de la région de consommation GEMS/Aliments G08. Compte tenu de la large proportion d'espèces d'anguilles non spécifiées, la représentativité globale de l'ensemble des données est inconnue.

188. Parmi les espèces d'anguilles, seule l'anguille d'Amérique présentait une concentration moyenne de mercure total qui dépassait le critère de sélection de 0,3 mg/kg. La difficulté à interpréter ces espèces individuellement est toutefois due à la large proportion de données sur des anguilles non spécifiées dont les résultats peuvent aussi porter sur l'anguille d'Amérique. Le degré avec lequel il est possible de distinguer les anguilles par espèces dans le commerce est inconnu.

189. Toutes les concentrations moyennes de mercure total et de méthylmercure étaient inférieures à 0,3 mg/kg pour les autres espèces d'anguilles individuelles et pour le groupe des *Anguilliformes*. Nous pouvons en conclure qu'aucune LM n'est requise.

APPENDICE IV

**PAYS DONT LES DONNÉES SUR LE MERCURE TOTAL ET LE MÉTHYLMERCURE ONT ÉTÉ PRISES
EN COMPTE DANS L'ANALYSE DES POISSONS, REGROUPÉS PAR RÉGIONS DE CONSOMMATION
GEMS/ALIMENTS¹¹
(POUR INFORMATION DU CCCF)**

G05	G06	G07	G08	G10	G11	G15
Chili	Grèce	Finlande France Norvège Royaume- Uni	Autriche Allemagne Espagne	Canada Chypre Italie Japon Lettonie Malte Nouvelle- Zélande	Pays-Bas	République tchèque Danemark Portugal Roumanie Slovaquie Slovénie

¹¹ Modules de consommation GEMS/Aliments 2012 (consulté en ligne sur https://www.who.int/foodsafety/chem/cluster_diets_2012.pdf)

APPENDICE V**Liste des participants au groupe de travail électronique****Président**

Andrew Pearson
 Manager Food Risk Assessment
 Science & Risk Assessment Directorate, Regulation & Assurance Branch
 Ministry for Primary Industries
 PO Box 2526, Wellington, Nouvelle-Zélande
 Téléphone : +64-4-894 2535
andrew.pearson@mpi.govt.nz

Co-président

Mark Feeley
 Directeur associé
 Bureau of Chemical Safety, Food Directorate
 Santé Canada
 Téléphone : +1-613-957-1314
mark.feeley@canada.ca

Argentine

Silvana Ruarte
 Head of Analytical Food Service
 National Food Institute
sruate@anmat.gov.ar

Australie

Matthew O'Mullane
 Section Manager – Standards & Surveillance Food
 Standards Australia New Zealand.
matthew.o'mullane@foodstandards.gov.au

Glenn Stanley
 Section Manager – Monitoring & Surveillance Food
 Standards Australia New Zealand.
glenn.stanley@foodstandards.gov.au

Tom Black
 Department of Agriculture and Water Resources

Brésil

Ligia Lindner Schreiner
 Risk Assessment Manager
 Brazil Health Regulatory Agency
ligia.schreiner@anvisa.gov.br

Larissa Bertollo Gomes Porto
 Health Regulation Specialist
 Brazil Health Regulatory Agency
larissa.porto@anvisa.gov.br

Canada

Matthew Decan
 Évaluateur scientifique
 Bureau of Chemical Safety, Food Directorate
 Santé Canada
matthew.decan@Canada.ca

Elizabeth Elliott
 Responsable de la Division des contaminants
 alimentaires
 Bureau of Chemical Safety, Health Products and Food
 Branch
 Santé Canada
elizabeth.elliott@canada.ca

Chine

Yongning Wu
 Chief Scientist
 National Health and Family Planning Commission
wuyongning@cfsa.net.cn

Xiaohong Shang
 Researcher
 National Health and Family Planning Commission
shangxh@cfsa.net.cn

Yi Shao
 Associate Professor
 China National Centre of Food Safety Risk Assessment
 (CFSA)
shaoyi@cfsa.net.cn

Costa Rica

Heilyn Carvajal
 SENSA

Yajaira Salazar Chacon
 Coordinator
 Section of Residues and Contaminants in Food of
 Aquatic Origin, Ministry of Agriculture and Livestock.
ysalazar@senasa.go.cr

Amanda Lasso Cruz
 Technical Adviser
 National Codex Contact Point
alasso@meic.go.cr
infocodex@meic.go.cr

Équateur

Ana Gabriela Escobar Yanez
 Responsible for Pollutant Monitoring and Control Unit
 Agency for Regulation and Control Phytosanitary and
 Zoosanitary
ana.escobar@agrocalidad.gob.ec

Égypte

Noha Mohammed Atyia
 Food Standards Specialist
 Egyptian Organization for Standardization & Quality
 (EOS)
nonaaatia@yahoo.com

Union européenne

Veerle Vanheusden
Health & Food Safety Directorate General
Ministry of Economy, Industry and Commerce
Veerle.VANHEUSDEN@ec.europa.eu

Allemagne

Klara Jirzik
Scientific Officer
Federal Office of Consumer Protection and Food Safety
klara.jirzik@bvl.bund.de

Grèce

Dionysia
Ministry of Rural Development and Food of Greece

Inde

Points de contact du Codex
Codex-india@nic.in

Indonésie

Dyah Setowati
National Agency of Drug and Food Control

Mauizzati Purba
Director of Processed Food Standardization
National Agency of Drug and Food Control
codexbpom@yahoo.com

Japon

Naoki Yoshihara
Deputy Director
Ministry of Health, Labour and Welfare of Japan
codexj@mhlw.go.jp

Hitomi Ozawa
Section Chief
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
hitomi_ozawa940@maff.go.jp

Kazakhstan

Zhanar Tolysbayeva
tolyzhan@gmail.com

République de Corée

Eom Miok
Senior Scientific Officer
Ministry of Food and Drug Safety (MFDS)
miokeom@korea.kr

Lee Yeonkyu
Codex Researcher
Ministry of Food and Drug Safety (MFDS)
codexkorea@korea.kr

Kim Hyunjun
SPS researcher, Quarantine Policy Division
Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs
acceptable@korea.kr

Points de contact du Codex
codex1@korea.kr

Madagascar

Voniarisoa Razafindramary Rahanjavelo
Autorité Sanitaire Halieutique/Madagascar
labo@ash.mg

Mexique

Tania Daniela Fosado Soriano
Secretaría de Economía
tania.fosado@economia.gob.mx

José Alejandro Barreiro Isabel
Verificador Sanitario Especializado
Comisión Federal para la Protección Contra Riesgos Sanitarios (COFEPRIS), Secretaría de Salud.
jabarreiro@cofepris.gob.mx

Norvège

Oda Waller Almeland
Adviser
Norwegian Food Safety Authority
Oda.Walle.Almeland@mattilsynet.no

Point de contact du Codex
codex@mattilsynet.no

Pérou

Javier Aguilar Zapata
Specialist
SENASA
jaguilar@senasa.gob.pe

Jorge Pastor Miranda
Specialist
SENASA
jpastor@senasa.gob.pe

Sénégal

Mame Diarra Faye
Observer

Espagne

David Merino Fernández
Subdirección General de Promoción de la Seguridad Alimentaria.
dmerino@mscbs.es

Suède

Carmina Ionescu
Codex Coordinator
National Food Agency
carmina.ionescu@slv.se

Uruguay

Maria Salhi
Director
Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca
msalhi@dinara.gub.uy

États-Unis d'Amérique

Henry Kim
U.S. Food and Drug Administration
henry.kim@fda.hhs.gov

Eileen Abt
U.S. Food and Drug Administration
eileen.abt@fda.hhs.gov

COIF Association

Salvatore Parisi
Observer
COIF Association, Italie
drparisi@inwind.it

FoodDrink Europe

Eion Keane

Manager Food Policy, Science and R&D

e.keane@fooddrinkeurope.eu**ICGMA**

Nicole Mitchell

Analyst

International Council of Grocery Manufacturers

Associations

nmitchell@gmaonline.org